

POUR LE TITRE AFRICAIN EN GYMNASTIQUE
Tebboune félicite la sélection algérienne et Kaylia Nemour

Page 07

PROJET LAITIER BALADNA



Signature du deuxième lot de contrats

Page 09

UNE FIN DE MANDAT LOCAL SOUS FORTE TENSION

15 maires relevés de leurs fonctions à Oran

Page 02



PRESSE



L'ONJA s'organise

Page 10

BLIDA



Six opérations d'exportation vers l'Europe et les pays arabes

Page 09

SÛRETÉ NATIONALE



Plus d'un quintal de kif traité saisi à Béchar et Sidi Bel-Abbès, en provenance du Maroc

Page 05

COLLOQUE NATIONAL À L'UNIVERSITÉ D'ORAN 2



L'hôtellerie algérienne cherche son nouvel élan à l'ère du digital

Page 02



SIAHA 2026

Plus de 16 000 visiteurs pour une 16e édition réussie

Page 03

UNE FIN DE MANDAT LOCAL SOUS FORTE TENSION

15 maires relevés de leurs fonctions à Oran

H. Nassira

À l'approche de son terme, le mandat des assemblées communales dans la wilaya d'Oran s'achève sur un constat largement partagé : celui d'une gestion marquée par une instabilité chronique et des dysfonctionnements persistants. Entre tensions internes, blocages de gouvernance et affaires judiciaires, plusieurs exécutifs locaux ont traversé une période particulièrement agitée, placée dès les premières années sous une étroite surveillance des instances de contrôle.

Selon d'anciens responsables de l'administration locale, jusqu'à 21 communes auraient été touchées par des perturbations récurrentes, révélant des fragilités dans la gestion et la prise de décision. Ces responsables avaient notamment alerté sur la multiplication de dossiers échappant au suivi des assemblées élues, évoquant à la fois un déficit d'expérience, des insuffisances en matière de compétence administrative, ainsi que des pratiques de favoritisme et d'abus de fonction ayant, dans plusieurs cas, débouché sur des procédures

judiciaires.

Dans ce contexte, 13 assemblées populaires communales ont été profondément secouées par la suspension de leurs présidents, tandis que 15 maires ont été officiellement démis de leurs fonctions à travers la wilaya d'Oran. Deux conseils communaux ont, par ailleurs, été gelés, alors que quatre autres édiles demeurent sous la menace de poursuites judiciaires. Malgré la proximité de la fin du mandat, plusieurs dossiers restent ouverts, dans une logique affichée de préservation des fonds publics et d'amélioration de la gestion des services de proximité.

Les autorités de contrôle poursuivent ainsi un suivi strict des programmes de développement communal et des marchés publics, en veillant au respect des procédures légales et des dispositions réglementaires en vigueur. Plusieurs communes ont fait l'objet d'enquêtes ou de poursuites, notamment Gdyl, El Ançor, Bousfer, Mers El Kebir, Boutlélis, Arzew, El Kerma, Benfreha, Es-senia, Hassi Ben Okba, Hassi Bounif ainsi que la commune d'Oran, parmi d'autres. Certaines, à l'image de Boutlélis et Misserghine, ont même vu leurs assem-

blées suspendues.

La commune d'Oran n'a pas été épargnée par cette vague de procédures. Quatre élus en exercice ont été placés sous contrôle judiciaire, tandis qu'un autre, exerçant en qualité de délégué communal, a été incarcéré dans le cadre d'une affaire liée à des faits considérés comme graves.

Ces développements successifs mettent en lumière, selon plusieurs observateurs, la nécessité de renforcer les mécanismes de gouvernance locale et de consolider les principes de transparence dans la gestion des affaires publiques. Ils rappellent également l'importance d'une responsabilité accrue des élus, loin de toute instrumentalisation des institutions ou de considérations personnelles liées à l'exercice du pouvoir local.

Vers une exigence accrue de compétences dans la gestion locale

À l'approche des prochaines élections locales, les formations politiques sont appelées à revoir en profondeur leurs critères de sélection des candidats. L'enjeu réside désormais dans la capacité à proposer des profils maîtrisant les règles de gestion administrative et les procé-

dures liées aux marchés publics, afin d'éviter la répétition de dérives constatées au cours du mandat écoulé.

Plusieurs des affaires enregistrées trouvent en effet leur origine dans une méconnaissance des cadres juridiques en vigueur, certains élus ayant qualifié leurs manquements de simples « erreurs administratives », aux conséquences pourtant lourdes sur le plan judiciaire et institutionnel.

Par le passé, la désignation des responsables locaux reposait davantage sur la proximité avec les préoccupations des citoyens, la connaissance du terrain et la capacité à répondre aux besoins des quartiers en matière de développement, d'aménagement urbain et de gestion des services publics.

À noter enfin que l'Assemblée populaire communale d'El Braya, relevant de la daïra d'Oued Tlelat, a procédé récemment à l'élection d'un nouveau président. Cette désignation intervient à la suite de la suspension du précédent responsable, concerné par une procédure judiciaire. À l'issue d'un vote unanime, le membre Achoura Noureddine a été installé à la tête de la commune par intérim.

COLLOQUE NATIONAL À L'UNIVERSITÉ D'ORAN 2

L'hôtellerie algérienne cherche son nouvel élan à l'ère du digital

Djamila M

Des spécialistes réunis à l'université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed, au sein de la faculté des sciences sociales, ont dressé un état des lieux de l'industrie hôtelière en Algérie, à l'occasion d'un colloque national consacré aux défis que rencontre ce secteur stratégique dans un contexte de profondes mutations touristiques.

Les intervenants ont unanimement souligné que le développement de l'hôtellerie en Algérie suppose une vision globale reposant sur plusieurs axes structurants, notamment la modernisation des infrastructures, le renforcement de la formation, l'adoption de stratégies marketing innovantes et l'investissement dans les technologies numériques.

Ils ont également insisté sur la nécessité de mieux articuler tourisme et dimension culturelle et scientifique, à travers la valorisation du patrimoine national et son intégration dans l'expérience touristique, afin de construire une offre plus attractive et compétitive.

Une visibilité encore limitée sur les plateformes internationales

Les travaux de cette rencontre ont mis en lumière les insuffisances qui freinent encore la performance du secteur hôtelier, en particulier sur le plan du marketing. Plusieurs participants ont relevé la faiblesse des stratégies de promotion au sein de nombreuses structures, notamment en matière de marketing digital et de présence sur les plateformes internationales de réservation.

Cette visibilité réduite sur les sites de réservation en ligne constitue, selon eux, un handicap majeur pour attirer la clientèle étrangère et améliorer l'image de l'Algérie en tant que destination touristique.

Les intervenants ont ainsi relevé que la présence des hôtels algériens sur ces plateformes reste limitée, révélant des difficultés d'adaptation aux évolutions rapides du tourisme mondial et à la transformation numérique du secteur.

Moderniser la communication et intégrer le patrimoine

Les débats ont également porté sur la nécessité de renforcer la communication marketing au sein des établissements hôteliers, en modernisant les outils de relation client et en adoptant des approches adaptées aux exigences du tourisme à l'ère numérique.

Dans le même esprit, les spécialistes ont insisté sur l'importance de valoriser le patrimoine culturel dans l'offre touristique, en intégrant les éléments de l'identité locale dans les services hôteliers, que ce soit à travers l'architecture intérieure, les activités culturelles ou la gastronomie traditionnelle.

Ils ont aussi plaidé pour le développement du rôle de médiateur culturel au sein des hôtels, afin de favoriser une meilleure immersion du touriste dans son environnement local et de proposer une expérience plus riche et plus cohérente.

L'intelligence artificielle au cœur des stratégies de demain

Les participants ont appelé à une adaptation des stratégies de marketing digital aux spécificités locales, tout en tenant compte de la fracture numérique et des disparités dans l'usage des technologies modernes, notamment l'intelligence artificielle, entre touristes locaux et internationaux.

Ils ont insisté sur le fait que l'intelligence artificielle et les outils numériques avancés constituent désormais des leviers essentiels pour renforcer la compétitivité du secteur hô-

telier et améliorer sa visibilité à l'échelle internationale.

Oran appelée

à une reconfiguration touristique globale

Dans ce contexte, la professeure Jemila Amel, présidente du comité scientifique du colloque, a estimé que la ville d'Oran, malgré ses atouts touristiques importants, nécessite une réhabilitation globale pour retrouver son rayonnement en tant que destination de premier plan. Elle a précisé que les enjeux dépassent la simple modernisation des infrastructures hôtelières et touchent à une véritable refonte de la planification urbaine et touristique, en phase avec les standards contemporains.

Selon elle, Oran doit aujourd'hui s'inscrire dans une dynamique de transformation fondée sur l'adoption de nouveaux outils de communication et de marketing touristique, notamment ceux liés aux technologies numériques et à l'intelligence artificielle, déjà largement exploités par plusieurs destinations concurrentes. Elle a également souligné que le principal défi réside dans la capacité d'adaptation aux mutations du comportement du touriste moderne, de plus en plus dépendant des plateformes numériques pour choisir sa destination et réserver son séjour.

La recherche scientifique comme levier touristique

De son côté, la professeure Raïs Ali Ibtissem a plaidé pour l'intégration du tourisme scientifique dans les programmes éducatifs, estimant qu'il constitue un outil efficace pour renforcer l'identité nationale et le sentiment d'appartenance, en particulier chez les jeunes. Elle a expliqué que cette forme de tourisme repose sur le lien entre apprentissage théorique et expérience de terrain, à travers des sorties

pédagogiques permettant aux apprenants de découvrir les richesses naturelles et culturelles du pays. Selon elle, le tourisme scientifique ne se limite pas à une dimension récréative, mais revêt une portée éducative importante, favorisant une meilleure compréhension des contenus enseignés et un ancrage plus profond dans l'environnement local.

Elle a appelé à institutionnaliser cette pratique dans les cursus scolaires et universitaires, tout en mettant en place les infrastructures nécessaires et en encourageant la production de contenus spécialisés valorisant le potentiel touristique national.

Vers une transformation des usages touristiques en Algérie

Enfin, le professeur Ferhat Mehdi s'est penché sur l'évolution du comportement du touriste algérien, notamment en matière de paiement électronique. Il a relevé que les expériences à l'étranger ont contribué à familiariser les voyageurs avec les cartes bancaires et les solutions numériques. Il a également noté une progression notable en Algérie dans les services bancaires et le commerce électronique, une évolution qui commence à se refléter dans le secteur hôtelier.

De plus en plus d'établissements adoptent désormais des moyens de paiement numériques pour répondre aux attentes des clients, en particulier les jeunes générations. Pour lui, la généralisation du paiement électronique constitue une étape essentielle dans la modernisation du secteur, en facilitant les réservations, en améliorant la qualité des services et en renforçant la confiance des clients dans les structures hôtelières algériennes. Il estime enfin que cette transition devrait s'accélérer dans les années à venir avec l'extension continue des usages numériques dans la société.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

SUIVI ET ASSAINISSEMENT DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Vingt-trois projets passés en revue par la commission de wilaya

S Hadjar

Vingt-trois dossiers d'investissement ont été examinés, ce jeudi, lors d'une réunion de la commission wilayale chargée du suivi et de l'assainissement des projets d'investissement à Oran. Ces dossiers, relevant de différents secteurs économiques, notamment industriels, ont fait l'objet d'un examen détaillé portant sur plusieurs aspects administratifs et réglementaires.

Les travaux de cette réunion, présidée par le wali Brahim Ouchene, ont porté en particulier sur les demandes introduites par les porteurs de projets concernant la modification de l'activité, la transformation de la forme juridique ou encore le changement de

la dénomination sociale de leurs entreprises. Les membres de la commission ont également étudié les recours déposés dans certains dossiers, ainsi que les situations liées aux mises en demeure adressées aux investisseurs n'ayant pas respecté leurs engagements initiaux. Par ailleurs, une attention particulière a été accordée aux cas de non-réponse aux injonctions administratives, dans le cadre du suivi des projets considérés comme en difficulté ou en retard de mise en œuvre. L'objectif affiché demeure la clarification des situations en suspens et la régularisation des dossiers en fonction des dispositions en vigueur.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté des autorités locales de fluidifier le climat de l'investissement, de lever les blocages administratifs et de réorienter les projets non

aboutis vers une dynamique de réalisation effective, afin de valoriser le foncier économique et renforcer l'attractivité de la wilaya d'Oran. Ont pris part à cette réunion le directeur de l'industrie, la directrice de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, la chargée de la cellule de l'investissement au cabinet du wali, les directeurs des domaines de l'État Est et Ouest, les responsables du cadastre et de la conservation foncière des deux circonscriptions, le directeur de l'Agence foncière, le directeur de l'énergie, le représentant de la direction du tourisme, ainsi que le directeur des services agricoles. Les présidents des communes de Bir El Djir, Hassi Bounif, Gdyl, Es-Senia, El Kerma, Tafraoui et Sidi Chahmi ont également assisté aux travaux.

BOULEVARD DES
LIONS

Contrôle de l'avancement de deux projets stratégiques

T.K

Le boulevard des Lions, concentre actuellement deux opérations urbaines majeures appelées à modifier durablement son fonctionnement et son image. Entre amélioration de la mobilité et requalification des espaces publics, ces chantiers s'inscrivent dans une même dynamique de modernisation de cet axe stratégique de la ville.

C'est dans ce contexte que le wali d'Oran, Brahim Ouchene, s'est rendu sur les lieux jeudi, afin d'évaluer l'état d'avancement des travaux et d'examiner les conditions de réalisation sur le terrain.

La première opération concerne la réalisation d'une infrastructure de stationnement à étages composée de quatre niveaux. Pensé comme un levier de régulation de la circulation dans une zone à forte densité de trafic, ce parking vise à absorber une partie importante des véhicules qui saturaient quotidiennement cet axe.

Lors de cette inspection, il a été relevé que le projet approche de son achèvement, avec des interventions encore en cours liées aux raccordements techniques et à la mise en place des dispositifs de sécurité, notamment la vidéosurveillance. L'enjeu est désormais de finaliser les derniers ajustements pour une mise en service opérationnelle dans les meilleures conditions.

La seconde intervention porte sur le chantier de réaménagement urbain du boulevard des Lions, engagé parallèlement au projet de stationnement. Cette opération vise à restructurer l'espace public, à améliorer son attractivité et à renforcer sa fonctionnalité pour les piétons comme pour les automobilistes.

Sur place, le wali a examiné l'évolution des travaux et insisté sur la nécessité d'une exécution rigoureuse, notamment en matière de qualité des finitions et de respect des normes techniques. Des instructions ont été données afin d'assurer une coordination étroite entre les différents intervenants et d'éviter tout retard susceptible d'impacter le calendrier global.

Au-delà du simple suivi de chantier, cette visite met en lumière une approche intégrée de l'aménagement du boulevard des Lions, où les questions de mobilité, de stationnement et de requalification urbaine sont traitées de manière complémentaire. L'objectif affiché est de transformer progressivement cet axe en un espace mieux structuré, plus fluide et plus adapté aux usages urbains actuels.

SIAHA 2026

Plus de 16 000 visiteurs pour une 16e édition réussie

Sarah M

Clap de fin sur une édition marquée par une forte mobilisation professionnelle et un intérêt croissant pour les opportunités du marché touristique national. La seizième édition du Salon international du tourisme, du voyage, du transport, des équipements et des services hôteliers et de restauration, Siaha 2026, s'est achevée jeudi soir au Centre des conventions Mohamed Benahmed d'Oran, sur un bilan jugé largement positif par les organisateurs.

Durant trois jours, la manifestation a attiré plus de 16 000 visiteurs, dont une large majorité de professionnels issus des différents segments de la chaîne touristique. Selon le commissaire du salon, Noureddine Douadi, plus de 80 % des visiteurs étaient des acteurs spécialisés, confirmant la vocation résolument professionnelle de l'événement et son rôle de plateforme d'échanges et de partenariats. Au cœur de cette édition, les rencontres B2B ont occupé une place centrale, favorisant la conclusion de plusieurs accords entre compagnies aériennes, opérateurs de transport

maritime, agences de voyages, établissements hôteliers et centrales de réservation. Ces partenariats visent à renforcer l'attractivité de la destination Algérie et à structurer davantage une offre touristique en quête de diversification et de modernisation.

Le salon a réuni plus de 230 exposants, représentant l'Algérie ainsi que plusieurs pays étrangers, dont la Tunisie, la Turquie, l'Égypte, l'Espagne, la Belgique et le Zimbabwe. Cette participation internationale témoigne d'un intérêt soutenu pour le marché algérien et des perspectives de coopération dans un contexte de relance du tourisme.

Structuré autour de deux grands espaces, l'événement a proposé une immersion complète dans l'écosystème touristique. Le premier pavillon était dédié aux offres de voyages, aux services de transport et aux prestations hôtelières, avec la présence d'agences, de compagnies aériennes et maritimes, d'institutions touristiques, ainsi que d'acteurs bancaires et d'assurance. Le second espace mettait en avant les équipements et services liés à l'hôtellerie et à la restauration, valorisant notamment la production nationale dans

les domaines des cuisines professionnelles, du textile hôtelier, des équipements de blanchisserie et des produits d'accueil.

Au-delà de l'exposition, Siaha 2026 s'est distingué par un programme riche en conférences et ateliers, centrés sur les mutations numériques du secteur. Les thématiques abordées ont porté sur la digitalisation des services touristiques, les stratégies de marketing en ligne, l'impact des plateformes numériques sur l'hôtellerie et la restauration, ainsi que les nouvelles pratiques de réservation via Internet. Des ateliers pratiques ont également permis d'explorer des aspects techniques, tels que la conception architecturale des établissements hôteliers. Organisée sous le patronage de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, cette édition confirme la dynamique de structuration du secteur et l'importance des rendez-vous professionnels dans l'accompagnement de sa transformation. À Oran, Siaha s'impose désormais comme un carrefour incontournable pour les acteurs du tourisme, à l'heure où la destination Algérie cherche à gagner en visibilité et en compétitivité.

ENTRE PATRIMOINE ET RECONVERSION URBAINE

Châteauneuf : un projet structurant à la recherche d'un nouveau souffle

Toufik K

La relance du projet « Châteauneuf » s'invite de nouveau dans l'actualité. En visite de terrain mercredi dernier, le wali d'Oran, Brahim Ouchene, s'est rendu au niveau de cette imposante structure inachevée, située au cœur du site du Palais du Bey, afin d'évaluer l'état du dossier et ses perspectives de reprise.

Au point mort depuis plusieurs années, le projet reste suspendu à la levée du gel budgétaire introduite auprès du ministère des Finances. Une décision attendue, condition sine qua non pour mobiliser les financements nécessaires à l'achèvement de cette infrastructure et concrétiser son affectation future au profit de la commune d'Oran, conformément aux orientations des pouvoirs publics.

Derrière cette nouvelle tentative de relance se cache un long parcours marqué par des interruptions successives.

Lancé en 1979 avec l'ambition d'ériger un hôtel de luxe de catégorie cinq étoiles, « Châteauneuf » a vu ses travaux stoppés dès le milieu des années 1980, laissant une carcasse de 18 étages à l'abandon. Une reprise dans les années 1990 n'a pas permis d'inverser la tendance, le chantier retombant rapidement dans l'inertie.

Au fil du temps, le projet a changé de vocation. Entre 2007 et 2019, l'option de reconversion en siège de l'Assemblée populaire communale d'Oran a été privilégiée, soutenue par d'importants financements publics, dont deux enveloppes successives d'un milliard de dinars chacune. Malgré ces engagements, les contraintes techniques, financières et admi-

nistratives ont freiné toute avancée significative.

Plus récemment, en 2024, l'ancien wali d'Oran, Saïd Sayoud — aujourd'hui ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports — avait confirmé la poursuite de cette reconversion, à l'issue de concertations avec la société civile. Une orientation qui demeure d'actualité, bien que toujours tributaire de décisions financières.

En remettant ce dossier au centre des priorités, la visite du wali traduit une volonté de sortir de l'impasse un projet emblématique des lenteurs urbaines. Entre héritage architectural et impératifs de développement, « Châteauneuf » reste aujourd'hui dans l'attente d'un arbitrage décisif pour tourner définitivement la page de plusieurs décennies d'incertitudes.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ACTION LOCALE

L'adaptation aux changements climatiques au cœur d'une formation régionale

Meriem B

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme du ministère de l'Environnement et de la Qualité de vie, en coordination avec le Programme des Nations Unies pour le développement en Algérie et avec le financement du Fonds vert pour le climat (GCF), une session de formation a été lancée à Oran, du 21 au 23 avril courant, consacrée au renforcement des capacités des acteurs locaux en matière d'adaptation aux changements climatiques.

Cette initiative s'inscrit dans un projet national visant à accompagner les acteurs territoriaux dans l'intégration de la dimension climatique dans les politiques publiques et les instruments de planification locale, afin de renforcer la résilience des territoires face aux effets croissants du change-



ment climatique, notamment dans les zones côtières et méditerranéennes.

Le projet est mis en œuvre et encadré par le Centre national des formations environnementales (CNFE), qui assure l'animation des différents modules. La session organisée à Oran réunit un large éventail de participants, parmi lesquels des représentants des adminis-

trations publiques, des collectivités locales, des élus, des acteurs de la société civile ainsi que des opérateurs économiques. Les travaux portent sur les concepts fondamentaux liés aux changements climatiques, la vulnérabilité climatique, les stratégies d'adaptation et les principes de la gouvernance climatique, avec une attention particulière

accordée aux spécificités locales de chaque territoire. Au-delà des apports théoriques, la formation se distingue par la mise en place de séances interactives et d'ateliers pratiques. Ces derniers permettent aux participants d'identifier et d'analyser les risques climatiques à l'échelle locale, de partager les expériences et de proposer des solutions concrètes adaptées aux réalités environnementales, sociales et économiques de la région. L'organisation de cette session s'inscrit dans une série de formations programmées dans 28 wilayas à travers le pays. L'objectif est de soutenir les efforts nationaux en matière de lutte contre les changements climatiques, de promouvoir le développement durable et de renforcer l'intégration des considérations environnementales et climatiques dans la planification territoriale.

MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA CNGE

Oubelaïd poursuit ses rencontres avec les chefs d'établissements scolaires

S Hadjar

Le directeur de l'éducation de la wilaya d'Oran Abdelkader a présidé, ce jeudi, une rencontre de travail avec les directeurs des établissements scolaires des deux circonscriptions de Oued Tlélat et Gdyl. La réunion s'est tenue au sein du lycée « Zoubir Abdelkader » et s'inscrit dans la continuité d'une série de rencontres engagées dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations issues de la conférence nationale sur le secteur.

Cette démarche vise à renforcer le suivi de proximité et à assurer une meilleure déclinaison opérationnelle des orientations

nationales au niveau des établissements éducatifs.

Dans son intervention, le directeur de l'éducation a tenu à saluer les efforts des responsables des établissements des trois paliers d'enseignement, soulignant le rôle central du directeur d'établissement dans la gestion pédagogique, administrative et organisationnelle de l'école. Il a rappelé que la conférence nationale, tenue sous l'égide du ministre de l'Éducation nationale à Oran le 28 mars dernier, a constitué une étape importante dans la redéfinition des missions du personnel de direction, en vue de consolider leur fonction managériale. L'objectif affiché est d'adapter la gou-

vernance des établissements scolaires aux évolutions que connaît le secteur de l'éducation, tout en accompagnant les orientations liées à la modernisation de l'école algérienne et à l'amélioration de sa performance globale.

La rencontre a également été marquée par un espace d'échange au cours duquel les directeurs d'établissements ont exposé plusieurs préoccupations liées à la gestion quotidienne et aux conditions de fonctionnement des écoles. Ces doléances ont été prises en charge et examinées par le directeur de l'éducation, qui a assuré qu'elles seront étudiées dans le cadre des mécanismes de suivi en place.

FEU D'HABITATION À BIR EL DJIR

Quatre personnes, dont des enfants évacués in extremis

M. B

Un incendie s'est déclaré, vendredi en fin de matinée, au rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitation situé au cœur de la commune de Bir El Djir, à Oran, mobilisant d'importants moyens de la Protection civile. L'intervention rapide des secours a permis de maîtriser le sinistre et de sauver quatre occupants, sans que les flammes ne se propagent aux étages supérieurs ni aux bâtiments voisins.

Selon les informations communiquées par le chargé de communication de la Pro-

tection civile, le commandant Abdelkader Blala, l'alerte a été donnée à 10h40. Aussitôt, les équipes de l'unité secondaire de Bir El Djir, appuyées par les unités sectorielles Chahid Ahmed Zabana et Colonel Lotfi, ont été dépêchées sur les lieux. À leur arrivée, les secours ont constaté un incendie en cours au rez-de-chaussée d'un immeuble composé d'un rez-de-chaussée et de trois étages. Grâce à une intervention rapide, coordonnée et menée avec professionnalisme, les agents ont réussi à circonscire les flammes et à éviter toute propagation vers les niveaux supérieurs ainsi que vers

les habitations mitoyennes.

L'opération a également permis de porter assistance et d'évacuer quatre personnes, un homme, une femme et deux enfants âgés de 7 à 47 ans, qui ont été sauvés in extremis.

Pour maîtriser cet incendie, les services de la Protection civile ont mobilisé trois camions d'extinction, deux ambulances ainsi qu'une échelle mécanique. Aucune précision supplémentaire n'a été fournie quant à l'origine du sinistre, une enquête étant généralement ouverte pour en déterminer les causes exactes. Ce nouvel incendie survient au lendemain d'un drame parti-

culièrement meurtrier enregistré dans la wilaya d'Oran. Dans la nuit de mercredi à jeudi, un feu d'appartement s'était déclaré dans la cité Lassira dans la commune d'Oued Tlélat, causant la mort de deux enfants âgés de 4 et 7 ans et faisant plusieurs blessés, principalement intoxiqués par les fumées. Malgré une intervention d'envergure des services de la Protection civile, qui avaient réussi à contenir les flammes, les deux jeunes victimes n'avaient pas survécu à leurs blessures après leur évacuation vers l'hôpital, selon les précisions du commandant Abdelkader Blala.

DÉCÈS DES DEUX ENFANTS À LASSIRA À OUED TLÉLAT L'EHS d'urgences détaille les causes et la prise en charge

Djamila M

L'établissement hospitalier spécialisé en urgences médico-chirurgicales « Moudjahid Mahmoudi Mohamed » d'Oued Tlélat, dans la wilaya d'Oran, est revenu sur les circonstances médicales du décès des deux enfants admis en urgence à la suite du drame survenu dans le quartier Lassira.

Dans un communiqué, la cellule de communication de l'établissement précise que les deux victimes ont succombé à une intoxication aiguë au monoxyde de carbone, à l'origine d'un arrêt vital rapide. Les examens pratiqués ont, par ailleurs, écarté toute trace de brûlures directes, confirmant que le décès est exclusivement lié à l'inhalation de ce gaz toxique. Selon la même source, les enfants ont été évacués en extrême urgence par les services de la Protection civile vers l'EHS d'Oued Tlélat, où ils ont été immédiatement pris en charge par les équipes médicales et paramédicales. À leur admission, ils présentaient un état de mort apparente, nécessitant l'engagement sans délai de manœuvres de réanimation, sous la supervision d'un médecin spécialiste en anesthésie-réanimation. Malgré une mobilisation rapide et des tentatives de réanimation intensives, les efforts déployés par le personnel soignant n'ont pas permis de les sauver, précise le communiqué. Une fois le décès constaté et les procédures réglementaires achevées, les corps ont été transférés vers le service de médecine légale de l'établissement hospitalier « 1er Novembre » d'Oran, aux alentours de 4 heures du matin, le 23 avril 2026. À travers ces précisions, l'établissement hospitalier met en évidence la dangerosité du monoxyde de carbone, gaz incolore et inodore, particulièrement redoutable en milieu clos, et rappelle l'importance des mesures de prévention pour éviter ce type de drame.

ANIMATION SPORTIVE LOCALE Plus de 300 participants au lancement du cross-country des jeunes à Oran

Ilyes K

Le coup d'envoi du cross-country national des jeunes et des collectivités locales, édition 2026, a été donné ce vendredi à Oran dans sa phase communale.

Placée sous la supervision du chef de daïra d'Oran et de l'Assemblée populaire communale, cette manifestation sportive a réuni plus de 300 participants, filles et garçons, toutes catégories confondues, notamment les benjamins et les plus jeunes. La compétition s'est déroulée dans un esprit sportif exemplaire, mettant en lumière de jeunes talents prometteurs dans la discipline du cross-country. Elle a également constitué une occasion d'encourager la pratique sportive dès le plus jeune âge, en tant que vecteur d'équilibre et de bien-être. Organisée dans des conditions jugées optimales, l'épreuve s'est achevée par la remise de récompenses symboliques aux quatre premiers de chaque catégorie, en attendant la prochaine étape au niveau de la wilaya.

SÛRETÉ NATIONALE

Plus d'un quintal de kif traité saisi à Béchar et Sidi Bel-Abbès, en provenance du Maroc



B.H

Les services de la Sûreté nationale ont porté un coup dur au trafic de stupéfiants dans l'ouest du pays

cette semaine. Deux réseaux organisés ont été démantelés, avec la saisie d'un quintal et 36 kg de kif traité venant du Maroc, ainsi que l'arrestation de quatre suspects, selon un communiqué officiel pu-

blié jeudi. La première opération, menée par le service régional de la lutte contre le trafic illicite des stupéfiants de Béchar, a mis en échec une tentative d'acheminement d'une cargaison de 79 kg et 250 g

de kif traité en provenance du Maroc. Trois membres du réseau criminel ont été appréhendés, et les forces de l'ordre ont récupéré 365 millions de centimes issus de leurs activités illicites. Parallèlement, la brigade mobile de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbès a exécuté une seconde intervention décisive. Elle a permis la saisie de 57 kg de kif traité, le démantèlement de l'activité du réseau et l'arrestation d'un de ses membres. Un véhicule de tourisme utilisé pour transporter la drogue a également été confisqué. Les mis en cause ont été déferés respectivement devant le procureur de la République près le tribunal de Beni Ounif (Béchar) et celui de Sidi Bel-Abbès, pour répondre de leurs actes.

MASCARA

Lancement de la campagne de lutte contre les feux de forêt

I. Yacine

La Conservation des forêts de la wilaya de Mascara a annoncé le lancement officiel de la campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêt pour la saison 2026 qui s'étendra du 1er mai au 30 novembre, période considérée comme la plus à risque en raison des températures élevées et de la sécheresse. Selon les services concernés, cette opération vise à réduire le nombre de départs de feu, en particulier ceux liés aux comportements humains.

À ce titre, un appel a été adressé aux citoyens et à l'ensemble des usagers des espaces forestiers pour respecter strictement les mesures de prévention en vigueur. Il est notamment interdit d'allumer du feu à l'intérieur des forêts ou à proximité, ainsi que d'utiliser des barbecues ou de pratiquer le camping dans le domaine forestier public. La Conservation des forêts rappelle que toute infraction à ces dispositions expose son auteur à des sanctions prévues par la législation en vigueur. L'article 142 du code forestier prévoit des peines pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement, ainsi que des amendes financières, en fonction de la gravité des faits constatés. Dans le cadre du dispositif d'alerte, un numéro vert, le 1070, a été



mis à la disposition du public pour signaler toute activité suspecte ou comportement à risque observé en milieu forestier. Ce moyen de signalement vise à faciliter une intervention rapide des équipes spécialisées. Par ailleurs, une réunion de coordination s'est tenue au siège de la wilaya afin de finaliser le dispositif opérationnel pour la saison 2026. Cette rencontre a permis d'évaluer l'état d'avancement des travaux préventifs engagés dans les différentes communes, notamment l'ouverture et l'entretien des pistes forestières, la réalisation de pare-feux et le nettoyage des zones sensi-

bles. Les responsables ont également insisté sur le renforcement des moyens humains et matériels, afin d'assurer une mobilisation rapide en cas de départ de feu. La coordination entre les différents intervenants, dont les services des forêts, la protection civile et les collectivités locales, a été présentée comme un élément clé de l'efficacité du dispositif. En outre, un accent particulier a été mis sur les actions de sensibilisation. Des campagnes de proximité et des opérations d'information seront menées pour encourager l'adoption de comportements responsables et limiter les risques d'incendie.

TLEMCCEN

Conférence internationale sur l'activation des dotations (wakfs) en Algérie, opportunités et défis au menu

O.DEGUI

La Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion de l'Université de Tlemcen, en partenariat avec le Laboratoire MECAS (administration des entreprises et gestion du capital social), a abrité les 22 et 23 avril une conférence internationale sur les "Mécanismes et outils d'activation du rôle des dotations en Algérie : opportunités et défis". Des professeurs et

chercheurs algériens et étrangers ont échangé sur ce thème stratégique pour le développement économique et social.

L'ouverture officielle a réuni le doyen de la faculté, Pr Fethi Benladghem, et la présidente du symposium, Pr Khadija Khaldi. Tous deux ont insisté sur le potentiel des wakfs comme levier de soutien au développement, appelant à une activation moderne de ces institutions.

L'événement s'est enrichi de contributions internationales de prestige : Pr Younes

Soualhi et Pr Saïd Bouhraoua (Institut ISRA, Malaisie) ; Pr Farès Djaafari (Université de Kuala Lumpur, Malaisie) ; Dr Abdelkader Semari (Club économique algérien) ; Pr Mohamed Boudjalal (Haut Conseil islamique) ; Pr Ouaddane Bouhefala (Université Ibn Khaldoun, Tiaret).

Au cœur des débats : échanges d'expertise sur les mécanismes d'activation des fonds de dotation, les cadres juridiques et institutionnels, les défis actuels, ainsi que les expériences

en numérisation des wakfs et des actifs numériques.

Cette plateforme a favorisé un débat académique approfondi.

Le symposium s'est clos sur des remerciements du laboratoire MECAS aux comités scientifiques et d'organisation, soulignant le rôle clé de l'université dans le soutien aux politiques de développement national.

SIDI BEL-ABBÈS

Colloque national sur les archives audiovisuelles et l'IA à l'Université Djilali-Liabès

R.M

L'Université Djilali-Liabès a accueilli jeudi un colloque national baptisé "Les archives audiovisuelles et les technologies émergentes : défis de la préservation et opportunités d'accès".

Organisé par le Laboratoire de recherche sur la pensée islamique en Algérie et la Faculté des sciences humaines et sociales, cet événement a réuni enseignants et chercheurs de plusieurs universités algériennes pour explorer la valorisation numérique de la mémoire nationale. Le doyen de la Faculté, Pr Kada Lahmar, a ouvert les débats en insistant sur l'enjeu stratégique des fonds audiovisuels.

Il a plaidé pour l'exploitation de l'intelligence artificielle (IA) et des avancées technologiques afin de protéger et diffuser ces patrimoines. La présidente du colloque, Dr Hamoui Nour El Houda, a rappelé que "les archives audiovisuelles forment le socle de l'identité et de la mémoire collective".

Elle a appelé à une transition des méthodes traditionnelles vers une ingénierie moderne basée sur la numérisation et l'IA, pour assurer leur pérennité et leur accessibilité aux chercheurs.

Les participants ont convergé sur la nécessité de pratiques scientifiques et terrain pour moderniser les archives à l'ère de l'IA.

Ils ont évoqué les technologies de vision par ordinateur et l'analyse automatisée des données, ouvrant des horizons en recherche historique. Le programme a couvert plusieurs axes clés : obsolescence numérique et impacts sur la conservation ; IA pour l'indexation et la description des contenus ; Cadres juridiques nationaux face aux normes internationales ; Rôle des archives dans la mémoire orale et l'identité nationale.

SAÏDA

Achèvement du Plan d'action national de l'enfance 2026-2030, annonce Meriem Cherfi



S.R

La Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi, a annoncé jeudi à Saïda l'achèvement de l'élaboration du Plan d'action national pour l'enfance 2026-2030. Ce document stratégique vise à renforcer la protection et la promotion

des droits de l'enfant dans tous les domaines.

Présidant une journée d'étude sur "la protection et la promotion des droits de l'enfant" à la Cour de Saïda, Mme Cherfi a qualifié ce plan de "feuille de route nationale majeure". Élaboré cette année avec les ministères, institutions étatiques et société civile, il développe des méca-

nismes innovants de prise en charge des enfants et répond à l'engagement prioritaire du président Abdelmadjid Tebboune pour cette catégorie vulnérable. La responsable a effectué une vaste tournée d'inspection dans la wilaya. Au centre spécialisé pour mineurs délinquants, elle a appelé à intensifier les campagnes contre les fléaux sociaux, notamment la toxicomanie. À la bibliothèque "Nezzar Abdelkrim", elle a salué la transformation numérique favorisant l'accès des enfants aux savoirs modernes. L'itinéraire a inclus le centre de l'enfance assistée d'Ennasr, les services de maternité/enfance de la polyclinique "11 Décembre", la pédiatrie de l'hôpital "Hamdane Bakhta", ainsi que des classes intégrées pour élèves à besoins spécifiques. Mme Cherfi a clôturé sa visite par des présentations culturelles et scientifiques d'élèves de l'école primaire "Mouloud Feraoun" à Boumerchi. Ce plan et ces initiatives illustrent la dynamique nationale pour une protection renforcée de l'enfance, avec Saïda comme étape exemplaire.

TIARET

Caravane de sensibilisation pour protéger les récoltes céréalières contre maladies et ravageurs

K.M

La Direction des services agricoles (DSA) de Tiaret a lancé une caravane de sensibilisation pour accompagner les céréaliers dans la protection de leurs cultures. Menée avec les partenaires professionnels et instituts techniques, cette initiative cible les maladies fongiques, mauvaises herbes et ravageurs durant la phase critique de croissance des épis. La chargée de communication, Bakhta Safou, a expliqué que cette action s'inscrit dans la stratégie nationale de sécurisation de la production céréalière. Elle prévoit un suivi technique rigoureux avec traitements chimiques et fertilisation adaptée des parcelles. L'encadrement mobilise ingénieurs et techniciens de plusieurs structures : Inspection de la protection des végétaux (DSA), ferme pilote de Sebaïne, Institut national des sols de Ksar Chellala, Chambre d'agriculture et Union des agriculteurs de la wilaya. Le programme couvre toute la wilaya



jusqu'à la moisson-battage. Sur le terrain, les agriculteurs découvrent des parcours techniques complets : démonstrations pratiques en parcelles expérimentales, réglages de matériel agricole, dosages d'engrais (notamment azotés), et lutte ciblée contre rouilles jaune et brune, punaises des céréales, rats, ver blanc, criquets et moineau espagnol. Parallèlement, les trois coopératives céréalières et de lé-

gumes secs (CCLS) distribuent engrais et pesticides aux céréaliers via le dispositif "crédit fournisseur" du ministère de l'Agriculture. Le remboursement interviendra post-moisson, boostant ainsi les rendements, particulièrement du blé dur. Cette démarche proactive renforce la résilience des producteurs face aux aléas climatiques et biologiques dans cette wilaya céréalière majeure.

NĀAMA

Salon sur l'Internet des objets satellitaire au service de l'agriculture intelligente

M.S

L'Institut national spécialisé dans la formation professionnelle (INSFP) de Naâma a inauguré jeudi un salon dédié aux solutions "Internet des objets" (IoT) via satellite, organisé par Algérie Télécom Satellite (ATS). Destiné aux exploitants agricoles des nouvelles grandes surfaces (céréales, orge, maïs) dans les périmètres de Haouhd Sebaa, Oued El-Harmel et Tisfsaf, cet événe-

ment met en lumière les technologies pour une agriculture durable en zones isolées. Le directeur des Services agricoles (DSA), Charouine Boudjemâa, a salué cette initiative en partenariat avec la Chambre d'agriculture et la direction Ouest d'ATS. Elle soutient la transition vers une économie verte, face à la rareté des ressources et au changement climatique, en promouvant des pratiques intelligentes pour préserver les ressources naturelles. Le directeur marketing d'ATS, Cherif Tayeb, a présenté des outils avan-

ces : Internet satellite haut débit pour zones non couvertes par les réseaux terrestres. Les agriculteurs accèdent à des applications IoT fournissant des données en temps réel sur l'humidité du sol, la météo et la croissance des cultures, optimisant irrigation, engrais et productivité. Ces technologies permettent un contrôle à distance, réduisant les gaspillages et boostant les rendements dans cette wilaya steppique, alignée sur les orientations nationales pour l'agriculture de précision.

SIDI BEL-ABBÈS

Convention pour dynamiser la recherche sur la valorisation des déchets

R.M

La Direction de l'environnement de la wilaya a signé mercredi une convention avec l'Institut des sciences agronomiques de l'université Djilali-Liabès et le Centre d'enfouissement technique (CET). Ce partenariat trilatéral vise à renforcer la coopération université-secteur environnemental pour promouvoir l'économie circulaire et la valorisation des déchets. La directrice de l'environnement, Safia Djaber, a expliqué que cet accord s'inscrit dans la stratégie nationale de gestion innovante des déchets. Il soutient la recherche appliquée, optimise le tri et améliore la qualité des matériaux recyclables pour réintégration économique. La directrice de l'Institut, Khaledi Amina, a salué l'aspect formation du projet. "Ce partenariat offre aux étudiants un accès direct aux réalités du terrain et oriente la recherche vers les défis concrets", a-t-elle déclaré, visant à former des experts en compostage organique et gestion des espaces verts. "L'objectif : transformer les défis environnementaux en opportunités économiques via l'innovation académique." En marge de la signature, un responsable du CET a exposé les techniques de tri manuel et automatisé, soulignant le rôle des technologies modernes. Les étudiants ont visité les installations, découvrant la station de traitement des lixiviats et l'unité de compostage organique. Les signataires ont conclu sur un engagement commun pour le développement durable de la wilaya, réduisant l'empreinte écologique tout en créant de la valeur ajoutée à partir des déchets.

UNIVERSITÉ DJILALI-LIABÈS Colloque national sur les archives audiovisuelles et l'IA

R.M

L'Université Djilali-Liabès a accueilli jeudi un colloque national baptisé "Les archives audiovisuelles et les technologies émergentes : défis de la préservation et opportunités d'accès". Organisé par le Laboratoire de recherche sur la pensée islamique en Algérie et la Faculté des sciences humaines et sociales, cet événement a réuni enseignants et chercheurs de plusieurs universités algériennes pour explorer la valorisation numérique de la mémoire nationale. Le doyen de la Faculté, Pr Kada Lahmar, a ouvert les débats en insistant sur l'enjeu stratégique des fonds audiovisuels. Il a plaidé pour l'exploitation de l'intelligence artificielle (IA) et des avancées technologiques afin de protéger et diffuser ces patrimoines. La présidente du colloque, Dr Hamoui Nour El Houda, a rappelé que "les archives audiovisuelles forment le socle de l'identité et de la mémoire collective". Elle a appelé à une transition des méthodes traditionnelles vers une ingénierie moderne basée sur la numérisation et l'IA, pour assurer leur pérennité et leur accessibilité aux chercheurs. Les participants ont convergé sur la nécessité de pratiques scientifiques et terrain pour moderniser les archives à l'ère de l'IA. Ils ont évoqué les technologies de vision par ordinateur et l'analyse automatisée des données, ouvrant des horizons en recherche historique. Le programme a couvert plusieurs axes clés : obsolescence numérique et impacts sur la conservation ; IA pour l'indexation et la description des contenus ; Cadres juridiques nationaux face aux normes internationales ; Rôle des archives dans la mémoire orale et l'identité nationale.

POUR LE TITRE AFRICAÏN EN GYMNASTIQUE

Tebboune félicite la sélection algérienne et Kaylia Nemour



Wassila. B

Le président Tebboune, a félicité, jeudi, la sélection algérienne (Dames) pour avoir glané le championnat africain de gymnastique, ainsi que la championne Kaylia Nemour pour son titre africain individuel dames.

"Mille félicitations pour les

dames algériennes pour avoir glané le championnat africain de gymnastique et mille félicitations pour la championne Kaylia Nemour pour son titre africain individuel dames ... vous avez fait honneur à l'Algérie qui est toujours fière de vous, d'avantages de réussite inshallah", a écrit le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune sur son compte officiel sur les réseaux sociaux.

bonne sur son compte officiel sur les réseaux sociaux.

Kayla Nemour reine d'Afrique ! La gymnaste algérienne a été sacrée championne du continent africain au concours général individuel pour la deuxième fois consécutive ce jeudi à Yaoundé au Cameroun. Aux championnats d'Afrique (22-27 avril), la championne olympique et du monde a tenu son rang, dominant une nouvelle fois la compétition.

« Un exploit exceptionnel qui témoigne de son immense talent, de sa grande détermination et de sa place parmi l'élite de la gymnastique africaine. Félicitations à notre championne pour cette performance éclatante qui honore une fois de plus l'Algérie », a écrit la fédération algérienne de gym sur Facebook.

Avec ce nouveau sacre, Kaylia Nemour enrichit son palmarès

déjà bien étoffé avec une victoire aux JO de Paris 2024 et un titre aux championnats du monde de Jakarta en octobre 2025, sans compter les nombreuses médailles qu'elle a décrochées en Coupe du monde.

A Yaoundé, Kaylia Nemour et Djenna Laroui, la nouvelle venue en équipe nationale, ont fait briller l'Algérie. Ces deux gymnastes ont permis à l'équipe nationale de gymnastique d'être championne d'Afrique. « Notre sélection nationale féminine remporte le titre de Championne d'Afrique par équipes. Félicitations à Kaylia Nemour, sacrée Championne d'Afrique au concours général individuel, et à Djenna Laroui pour sa troisième place. Des performances remarquables. Félicitations à toutes nos championnes pour avoir rendu l'Algérie fière », s'est félicité la Fédération algérienne de gym.

RENCONTRES
AFRO-MÉDITERRANÉENNES
DE LA PENSÉE

Alger et Tipaza accueillent la première édition

La première édition des Rencontres Afro-méditerranéennes de la pensée se tiendra du 28 au 30 avril en cours à Alger et à Tipaza, visant à mettre en lumière l'héritage de Saint Augustin, ainsi que ses dimensions humaines et civilisationnelles, indique jeudi un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

La cérémonie officielle d'ouverture de cette manifestation, organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aura lieu le 28 avril au site archéologique du Mausolée royal de Maurétanie à Tipaza, les activités devant se poursuivre les 29 et 30 avril à travers des rencontres intellectuelles et scientifiques au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger.

Cette manifestation culturelle et intellectuelle annuelle vise à "consacrer la place de l'Algérie en tant que trait d'union naturelle et civilisationnelle entre le continent africain et l'espace méditerranéen, dans un contexte où le dialogue culturel s'impose comme une nécessité face au réplique identitaire et aux défis contemporains", a précisé la même source. Cette première édition verra la participation de délégations officielles et de personnalités internationales de premier plan dans les domaines culturels et diplomatiques, ainsi que celle d'une élite de penseurs et d'universitaires issus d'Afrique et d'Europe, en plus de chercheurs et intellectuels algériens de renom, selon le communiqué. La rencontre ambitionne également de mettre en exergue l'héritage du philosophe Augustin, né à Souk Ahras (ex Thagaste) et décédé à Annaba (ex Hippone) en tant que figure africaine façonnée par la Méditerranée, devenue une référence majeure de la pensée universelle et un pont entre les valeurs locales et universelles.

A travers des thématiques scientifiques spécialisées, ces rencontres entendent proposer une relecture contemporaine et critique de l'héritage augustien, permettant d'en saisir les valeurs et d'en ravir les dimensions humaines et civilisationnelles, ainsi que d'analyser la triple appartenance d'Augustin (algérienne, africaine et méditerranéenne) et l'influence de son environnement culturel sur l'élaboration de sa pensée universelle.

DJAMAÂ EL-DJAZAÏR

Le Président tchadien accomplit la prière du vendredi

Le président de la République du Tchad, M. Mahamat Idriss Déby Itno, a accompli la prière du vendredi à Djamaâ El-Djazaïr. Le président tchadien a été accueilli, à l'entrée de cet édifice religieux et culturel, par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, et le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini.

La prière du vendredi s'est déroulée en présence de membres des gouvernements al-

gériens et tchadien, et d'une foule nombreuse de citoyens.

Le président de la République du Tchad était arrivé mercredi à Alger, dans le cadre d'une visite officielle.

Par ailleurs, le président de la République du Tchad, M. Mahamat Idriss Déby Itno, a présidé, jeudi à Alger, une séance de travail regroupant des opérateurs économiques algériens et leurs homologues tchadiens.

Il est à souligner que le président de la

République du Tchad, M. Mahamat Idriss Déby Itno, a reçu jeudi, dans sa résidence à Alger, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, qui lui a rendu une visite de courtoisie.

Le président de la République du Tchad, M. Mahamat Idriss Déby Itno, a aussi reçu, dans sa résidence à Alger, le président de l'Assemblée populaire nationale, M. Brahim Boughali, et le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, qui lui ont rendu une visite de courtoisie.

CONCOURS DU SOMMET MONDIAL

Le ministère de la Poste appelle au soutien des projets algériens

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a appelé, jeudi dans un communiqué, à participer au soutien des quatre projets algériens qualifiés pour l'étape suivante du concours du Forum du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) édition 2026.

"Dans le cadre de la participation de l'Algérie au concours du Forum du SMSI édition

2026, le ministère de la Poste et des Télécommunications appelle à participer au soutien des quatre projets algériens qualifiés pour l'étape suivante", de cette compétition internationale, lit-on dans le communiqué.

Les projets algériens en lice sont : « DigiTrust Network » : une plateforme numérique pour renforcer l'inclusion numérique au sein des sociétés

africaines, « AI for Digital Inclusion (AIDI) » : un projet employant l'intelligence artificielle pour élargir l'inclusion numérique. Il s'agit également de "AI-Driven Building Footprint for FTTH Inclusive Connectivity Planning" : une solution intelligente pour une planification efficace et inclusive du raccordement à la FTTH, et "DZ-CheckNews" : une plateforme numérique de

vérification des informations et de lutte contre la désinformation." Le vote doit se faire dans les 18 catégories afin qu'il soit comptabilisé", a fait savoir le ministère, ajoutant que "le dernier délai pour le vote est le 3 mai 2026 à 22H00 (heure d'Alger)".

Le ministère a également rappelé le lien du vote : <https://www.itu.int/net4/wsis/stocktaking/Prizes/2026>.

ÉNERGIE

Adjal reçoit une délégation de la société "VTB"

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a reçu jeudi une délégation de responsables de la société Verrerie Technique de Blida (VTB-Blida), spécialisée dans la production d'isolateurs en verre destiné aux réseaux de transport et de distribution d'électricité, conduite par son directeur général, Mohamed Rendja, a indiqué un

communiqué du ministère.

Cette rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère en présence de ses cadres, intervient en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à soutenir et à accompagner les fabricants et les investisseurs locaux, précise le communiqué. A cette occasion, M. Adjal a exprimé son intérêt pour la

coopération avec la société VTB, soulignant la nécessité d'accélérer la cadence de la réalisation du projet de coopération entre Sonelgaz et la société, dont la première étape de ce projet consistera en la qualification des équipements de la VTB par Sonelgaz-Services.

Le ministre a souligné que l'objectif du secteur ne se limite pas à assurer l'autosuffisance du marché

national, mais vise également à faciliter l'accès du produit algérien aux marchés africains, notamment suite à la création de la société "Sonelgaz internationale", devant renforcer la partie de l'Algérie sur le marché africain en accompagnant les entreprises publiques et privées dans leur accès à ces marchés connaissant une forte demande en équipements et services énergé-

tiques. Il a réaffirmé l'engagement du ministère à soutenir et à accompagner le produit local et les fabricants nationaux, précisant que les portes du ministère restent ouvertes aux investisseurs privés fiables, sur lesquels nous comptons pour accroître la valeur des exportations algériennes et renforcer le Trésor public en devises.

LE MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE, LOUNÈS BOUZEGZA :

«L'accès à l'eau est une priorité absolue»



Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a souligné, jeudi depuis la wilaya de Souk Ahras, que "la garantie d'un approvisionnement régulier et durable des populations en eau potable constitue une priorité nationale absolue qui nécessite une mobilisation totale de tous les moyens centraux et locaux".

Le ministre a précisé, dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection et de travail dans cette wilaya, que le secteur de l'hydraulique « poursuit la mise en œuvre d'une politique visant à ancrer le concept de sécurité hydrique par la valorisation des ressources en eau disponible et l'amélioration de l'exploitation des infrastructures existantes », caractéristiques que cette approche « repose sur le suivi de terrain et les interventions rapides pour corriger les

déséquilibres et garantir la continuité du service public de l'eau ».

M. Bouzegza a décidé, dans ce contexte, d'augmenter le quota approvisionnant la wilaya depuis le barrage d'Ain Dalia pour le porter de 20.000 à 30.000 m³/jour, ce qui contribuera à améliorer le service public de l'eau au bénéfice des citoyens, surtout pendant l'été, période de forte demande sur cette ressource vitale.

Il a également fait état de la prise en charge du projet de raccordement du barrage de Oued Djedra (commune de Souk Ahras) au barrage d'Ain Dalia (commune de Hanancha) pour transférer 40.000 m³ vers la station de traitement (au barrage de Ain Dalia) et couvrir ainsi le déficit augmentant à 28.000 m³/jour.

M. Bouzegza a également indiqué que le défi "ne réside pas simplement dans l'abondance de la ressource, mais aussi

dans la rationalisation de l'utilisation et la lutte contre les fuites et les branchements illicites", phénomènes, at-il dit, qui entraînent "la perte de plus de 40 % de l'eau destinée à la consommation".

La wilaya de Souk Ahras s'appuie, pour son approvisionnement sur les capacités de stockage, dont les barrages d'Oued Charef, d'Oued Djedra et d'Ain Dalia, ainsi que 367 réservoirs d'une capacité totale dépassant les 127.000 m³, en plus de 46 stations de pompage produisant quotidiennement 37.000 m³ de précieux liquide.

Le ministre, accompagné des walis de Souk Ahras, Abdelkrim Zinaï, et de Tébessa, Ahmed Belhaddad, a donné le coup d'envoi d'un projet portant sur la mise en place de canalisations pour un transfert d'eau du barrage d'Ouldjet Mellègue (situé à hauteur des limites administratives des wilayas de Tébessa et de Souk Ahras) vers l'usine de phosphate d'Oued Kebrtit sur une distance de 30 km.

Il a instruit, sur place, les responsables du projet à l'effet d'accélérer le rythme de réalisation pour "garantir sa livraison dans les délais contractuels en raison de son importance économique". M. Bouzegza a également supervisé dans la région d'Ain Senour, dans la commune de Mechrouha, la mise en service d'un réservoir d'eau d'une capacité de 1.000 m³, insistant à nouveau, à cette occasion, "la nécessité d'accélérer l'achèvement des projets en cours et de les mettre en service avant la saison estivale 2026".

Le ministre de l'Hydraulique devait ensuite se rendre dans la wilaya de Tébessa où il inspectera plusieurs projets pertinents de son secteur.

AQUACULTURE

L'Algérie devrait doubler sa production cette année



Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a mis en avant, jeudi à Alger, la dynamique qui connaît l'activité de l'aquaculture dans le pays, avec une production qui devrait doubler pour atteindre 20.000 tonnes d'ici la fin de l'année 2026. Cette déclaration a été faite lors d'une rencontre nationale présidée par le ministre, en présence des cadres de la direction générale de la Pêche et de l'Aquaculture au ministère, des représentants de la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (CAPA), ainsi que des présidents de chambres et des professionnels du secteur.

Présentant le bilan des derniers mois, M. Oualid a fait état d'une "hausse importante" de la production, notamment grâce à l'ensemencement de 80 millions d'alevins des espèces "daurade" et "loup de mer", ce qui permettra d'atteindre 20.000 tonnes au cours de la saison actuelle, soit le double de la production aquacole enregistrée la saison dernière. Dans ce sillage, l'ensemble du secteur de la pêche connaît une nouvelle dynamique à même de donner une forte impulsion à la production nationale halieutique, et contribuer ainsi à satisfaire les besoins du marché national et à garantir la disponibilité des produits à des prix accessibles pour les consommateurs, a-t-il ajouté. Evoquant la pêche hauturière, le ministre a indiqué que l'Algérie a récupéré son quota de thon rouge, augmentant à 2.467 tonnes en 2026, ajoutant que l'année en cours verra le lancement des activités d'engraissement du thon, en vue de valoriser cette filière et de renforcer la création de valeur ajoutée. S'agissant de la coopération internationale, le ministre a qualifié d'"historique" l'accord de pêche récemment conclu entre l'Algérie et la Mauritanie, précisant qu'il vise à permettre aux professionnels algériens de pêcher dans les eaux mauritaniennes, avec un quota pouvant atteindre 30.000 tonnes. Dans le domaine de la protection des ressources marines, M. Oualid a fait savoir qu'un programme est en cours d'élaboration en coopération avec le Japon pour la réhabilitation des récifs artificiels, ce qui contribuera à renforcer la biomasse dans les eaux côtières et à accroître les volumes de captures. Il a également rappelé la mise en place d'un cadre réglementaire destiné à soutenir les crédits d'investissement dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture pour injecter davantage de capitaux, dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires et de l'encouragement à l'investissement. M. Oualid a précisé que cette orientation s'inscrit dans une approche participative adoptée par le ministère, fondée sur l'écoute des préoccupations des différents acteurs, dans le cadre d'un « plan d'action ambitieux » visant à développer les activités de la pêche et de l'aquaculture, à améliorer le climat d'investissement et à ouvrir de perspectives aux nouvelles professionnels. Par ailleurs, il a fait savoir qu'une opération d'équipement de 1.700 navires de pêche en systèmes de suivi par satellite sera lancée d'ici fin 2026, permettant "un suivi précis des activités de pêche, la lutte contre la pêche illégale et une organisation optimale du secteur".

ENTRETIEN DES ROUTES

Djellaoui prépare un vaste plan de réhabilitation

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base Abdelkader Djellaoui, a annoncé jeudi à Alger que son secteur s'apprête à élaborer un programme global de réhabilitation et d'entretien des routes à travers les différentes régions du pays, contribuant ainsi à l'amélioration du trafic routier sur ces axes.

Lors d'une conférence à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, M. Djellaoui a affirmé que son département ministériel accordait une grande importance à la maintenance du réseau routier national, ajoutant que les programmes enregistrés à cet égard "sont mis en œuvre progressivement et selon des priorités étudiées, afin d'assurer l'amélioration des infrastructures routières, de renforcer les conditions de sécurité et de connectivité entre les différentes wilayas, en réponse aux préoccupations des citoyens".

Concernant les travaux de réhabilitation et d'entretien des autoroutes, M. Djellaoui a indiqué qu'un programme national global a été élaboré à cet effet, ajoutant que de nombreux tronçons à tra-



vers le pays "ont fait l'objet d'expertises techniques, y compris l'autoroute Est-Ouest, qui nécessitait des travaux d'entretien en raison du trafic routier enregistré à son niveau". Par ailleurs, le ministre a évoqué un projet de décret exécutif en cours d'élaboration, visant « la mise en place de normes techniques précises et tout ce qui concerne la réalisation de pro-

jets d'infrastructures, y compris les routes, les autoroutes, les voies ferrées, les ports, etc ». Le secteur "bénéficiera des différents laboratoires nationaux pertinents du secteur de l'industrie ou de celui de l'enseignement supérieur, à même de contribuer à la définition et à l'unification des normes adoptées pour la réalisation de ces projets".

PROJET LAITIER BALADNA

Signature du deuxième lot de contrats



Le deuxième lot de contrats de réalisation du projet agricole et industriel de la société "Baladna Algérie" pour la production de lait en poudre, principalement dans la wilaya d'Adrar, a été signé jeudi à Alger avec des partenaires algériens et étrangers dans les domaines des services et de fourniture de vaches, pour un montant global dépassant les 635 millions de dollars.

La cérémonie de signature, qui s'est déroulée au Centre international des conférences (CIC) « Abdelatif-Rahal », a été présidée par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, en présence de représentants de la

société « Baladna », de l'ambassadeur du Qatar en Algérie, M. Abdelaziz Ali Al-Naama, ainsi que des représentants de sociétés algériennes et étrangères.

Ce deuxième lot de contrats permettra de progresser à la constitution du cheptel, de couvrir les travaux de génie civil, de réaliser une centrale à béton et des infrastructures d'hébergement, ainsi que de lancer le programme d'importation des vaches laitières. Dans une allocution à cette occasion, M. El-Mahdi Oualid a souligné l'importance de ce projet ambitieux, l'un des plus grands projets de production du lait en poudre sur le continent africain, indiquant qu'il ouvrira "de larges perspectives et encouragera fortement l'in-

vestissement dans les wilayas du Sud", d'autant plus qu'il constitue un modèle unique au monde de transformation de terres désertiques en fermes et unités de production agricole. De son côté, l'ambassadeur de l'Etat du Qatar a précisé que la réalisation du projet se fera dans les délais convenus et selon des "étapes étudiées", soulignant que le projet incarne "la vision éclairée des dirigeants des deux pays".

Pour sa part, le président du Conseil d'administration de « Baladna Algérie », Ali Al-Ali, a indiqué que le projet enregistre « un progrès tangible » dans sa réalisation, grâce à l'exécution du premier lot de contrats signés en juillet 2025. De son côté, le directeur général de

l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a souligné que la signature du deuxième lot de contrats reflète "un passage effectif de la phase de planification à la phase d'exécution et confirme le sérieux des différents partenaires ainsi que leur engagement à réussir ce projet conformément aux objectifs fixés", ajoutant que l'Agence est prête à mettre à la disposition des opérateurs économiques et des start-up les opportunités de sous-traitance offertes dans le cadre de ce projet.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur général du Fonds national d'investissement (FNI), Salah Labani, a salué la forte participation locale dans ce lot, qui a fait l'objet de la signature de contrats avec sept (07) entreprises algériennes, dont la Société nationale de génie civil et bâtiment (GCB), filiale du groupe Sonatrach, qui sera chargée de l'aménagement des principales infrastructures destinées à l'élevage de vaches laitières, qui seront conçues pour accueillir 33250 vaches. Il a précisé également que les contrats signés avec les sociétés algériennes "permettront d'économiser des devis et de stimuler la production nationale, considérée comme un pilier du développement de l'économie nationale".

EDITO

L'Algérie, futur géant laitier de l'Afrique

Wassila. B

Il y a des projets qui forcent l'admiration, même chez les plus sceptiques. Celui que le groupe laitier qatari Baladna est en train de concrétiser dans les étendues arides d'Adrar appartient sans conteste à cette catégorie. 270 000 vaches au cœur du Sahara algérien, un investissement cumulé qui dépasse désormais le milliard de dollars, et un pont aérien de dix mois entre les États-Unis et l'Algérie pour convoyer 30 000 bovins sélectionnés selon les plus hautes normes sanitaires et génétiques : nous ne sommes pas dans la science-fiction, mais bien dans le réel, un réel aussi vertigineux qu'interpellant.

La signature jeudi à Alger d'un deuxième lot de contrats, pour un montant de 635 millions de dollars, marque une étape décisive. Elle confirme que Baladna ne s'est pas contentée d'un effet d'annonce lors du lancement de la première phase en 2025. Le groupe avance, contractualise, structure.

Les 109 vols prévus (à raison de 300 têtes de bétail par appareil en provenance de neuf États américains) témoignent d'une logistique d'une complexité rare, délibérément choisie pour préserver la santé des animaux, le transport maritime ayant été écarté au profit de l'aérien. Ce souci du détail n'est pas anodin : il révèle une ambition de qualité, pas seulement de quantité.

Dans une allocution à cette occasion, M. El-Mahdi Oualid a souligné l'importance de ce projet ambitieux, l'un des plus grands projets de production du lait en poudre sur le continent africain, indiquant qu'il ouvrira "de larges perspectives et encouragera fortement l'investissement dans les wilayas du Sud", d'autant plus qu'il constitue un modèle unique au monde de transformation de terres désertiques en fermes et unités de production agricole.

De son côté, l'ambassadeur de l'Etat du Qatar a précisé que la réalisation du projet se fera dans les délais convenus et selon des "étapes étudiées", soulignant que le projet incarne "la vision éclairée des dirigeants des deux pays".

Pour sa part, le président du Conseil d'administration de « Baladna Algérie », Ali Al-Ali, a indiqué que le projet enregistre « un progrès tangible » dans sa réalisation, grâce à l'exécution du premier lot de contrats signés en juillet 2025.

L'enjeu est bien là : l'Algérie importe massivement de la poudre de lait et cherche depuis des années à réduire une facture laitière qui grève ses réserves de change. Baladna, fort de son expérience qatarie (le Qatar ayant réussi son pari d'autosuffisance laitière malgré le blocus de 2017) apporte un modèle dans des conditions climatiques extrêmes. Le transfert de savoir-faire vers les partenaires algériens associés au projet constitue un défi.

Au bout du compte, Baladna en Algérie est une ambition grandeur nature : celle de la capacité d'un pays à transformer une rente pétrolière en infrastructure agricole pérenne, et celui d'un investisseur étranger à tenir ses engagements sur le long terme.

BLIDA

Six opérations d'exportation vers l'Europe et les pays arabes

Six (06) opérations d'exportation de produits de fabrication locale vers cinq pays arabes et européens ont été lancées, vendredi, à partir de la wilaya de Blida.

Dans le cadre de la dynamique croissante des exportations hors hydrocarbures, 6 cargaisons de produits fabriqués en Algérie destinées à l'exportation vers la France, l'Espagne, la Tunisie, la Mauritanie et la Chine, ont été lancées depuis l'esplanade du complexe sportif "Chahid Mustapha Tchaker", sous la supervision de la cheffe de cabinet du ministre du Commerce et de la Promotion des

exportations, Maya Oulad Kouider, en présence des autorités locales et de plusieurs opérateurs économiques.

L'opération d'exportation a concerné 8 camions appartenant à des entreprises économiques activant à Blida, Alger et Boumerdès, transportant divers produits fabriqués localement, notamment des produits alimentaires, ainsi que des fournitures médicales, des produits cosmétiques et de la laine traités et destinés à l'exportation vers la Chine.

Mme Oulad Kouider a expliqué, à l'occasion, que cette opération économique, qui coïncide avec le lancement



d'opérations similaires à partir d'autres wilayas, vise à accompagner et soutenir les exportateurs pendant toutes les étapes du processus d'ex-

portation, dans le but de faciliter l'accès du produit de fabrication local aux marchés internationaux et de renforcer sa présence.

PRODUCTION DE VACCINS

Saidal s'allie avec des laboratoires indiens

Un accord de coopération a été signé, jeudi, à Alger, entre le groupe public Saidal et le laboratoire indien de recherche et développement mondial "ONCOSIMIS" ainsi que la société indienne "Fabtech Technologie", en vue de

transférer la technologie pour la production de vaccins innovants en Algérie.

L'accord, dont la cérémonie de signature a été présidée par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, prévoit un transfert de la technologie in-

novante au profit du groupe « Saidal », dans le but de maîtriser la production de vaccins « probiotiques » innovants à usage humain et vétérinaire, pour la première fois en Algérie, selon un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique.

ÉCONOMIE DU SAVOIR

Les startups auront accès aux marchés publics



Les textes d'application des dispositions prévues par la nouvelle loi sur les marchés publics, visant à faciliter l'accès des startups à ce type de marchés, seront publiés prochainement, a annoncé, jeudi à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah.

Lors d'une conférence consacrée aux questions orales, présidée par Toufik Guezout, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, M. Ouadah a précisé que ses services "sont en phase de finaliser les textes d'application relatifs à l'article 41 de la loi sur les marchés publics de 2023", qui, at-il dit, "ouvriront les portes des marchés publics aux startups".

Selon l'article 41 de la nouvelle loi sur les marchés publics, le service contractant a recours à la procédure négociée directement exclusive-

ment dans sept (07) cas. Parmi lesquels figure, "quand il s'agit de promouvoir les start-up labélisées, telles que définies par la législation et la réglementation en vigueur, prestataires de services dans le domaine du numérique et de l'innovation, à condition que les solutions proposées soient uniques et novatrices".

Cette démarche, précise le ministre, s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de l'écosystème des startups en Algérie, qui connaît "une évolution notable" depuis 2020, ce qui a permis de porter leur nombre de 200 à 13.000 startups à la fin de l'année 2025.

Les nouveaux mécanismes de financement des startups commencent aussi à porter leurs fruits, l'année 2025 ayant enregistré les premières opérations de sortie du Fonds algérien des startups (ASF) du capital des entreprises qu'il finance, après les avoir aidées à franchiser avec succès la phase de lancement, at-il ajouté, indiquant que ce fonds, créé en

2020, poursuit actuellement ses missions de financement et d'accompagnement de plus de 100 entreprises.

Le ministre a, en outre, souligné la nécessité de l'adhésion des entreprises économiques, de manière plus forte, au financement des start-up, notamment à travers la création de fonds d'investissement, d'incubateurs et d'accélérateurs. Sur le plan organisationnel, un label "Scale-up" a été créé pour les entreprises ayant dépassé la phase de démarrage, a rappelé M. Ouadah qui a, par ailleurs, relevé l'importance du programme "Kick Start" destiné à transformer les projets innovants en start-up. Le ministère compte lancer une nouvelle session "dans les semaines à venir", avec la participation d'au moins cinq incubateurs à financement public au programme, at-il ajouté.

Débloquer les projets en difficulté

Pou ce qui est du financement des micro-entreprises, le ministre a précisé que le dispositif d'appui à l'entrepreneuriat a connu un sursaut qualitatif après sa révision, qui exige désormais aux porteurs de projets de suivre une formation au sein des centres de développement de l'entrepreneuriat. A ce jour, 300 centres de développement de l'entrepreneuriat ont été créés, dont 110 dans le secteur de l'Enseignement supérieur et 180 centres dans la formation professionnelle, at-il précisé. S'agissant des micro-

entreprises en difficulté, le ministre a assuré que le dossier fait l'objet d'un suivi quotidien et rigoureux, selon une approche scientifique, afin de permettre l'accompagnement des porteurs de projets pour surmonter leurs obstacles, notamment en matière de financement.

Après avoir souligné que la plateforme numérique dédiée au traitement des dossiers des projets en difficulté a recensé environ 11.000 projets pertinents de l'ex-dispositif "ANSEJ", M. Ouadah a fait observer que plus de 10.000 dossiers ont déjà été traités, soit 90 % du total, dont la majorité a été transmise aux banques pour un traitement à l'amiable et efficace, selon une perspective purement économique.

Sur le plan pratique, 5.200 porteurs de projets en difficulté ont reçu une réponse favorable, les efforts se poursuivent pour trouver des solutions aux dossiers restants au "cas par cas", at-il fait savoir, faisant état du rejet de 500 dossiers, représentant moins de 5% de l'ensemble des demandes. Concernant les projets en difficulté pertinents de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), plus de 65.000 cas ont été recensés, qui font actuellement l'objet d'étude par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), sur la base de critères économiques, a ajouté le ministre.

LÉGISLATIVES

L'ONEC appelle à une participation massive

L'Organisation nationale des enfants de Chouhada (ONEC) a appelé, jeudi, à une forte participation aux élections législatives prévues le 2 juillet prochain et à contribuer à la réussite de cette échéance importante.

Dans un communiqué sanctionnant les travaux de la session de ses secrétaires généraux de wilayas, tenue les 21 et 22 avril à Alger, l'organisation a souligné la nécessité de "faire réussir les prochaines législatives, au regard de leur importance majeure dans la parachèvement de l'édification des institutions constitutionnelles, le renforcement de la pratique démocratique et la consécration du principe de la véritable représentation populaire". Elle a appelé, à cet égard, les citoyens à participer massivement pour le succès de ce rendez-vous.

L'ONEC a également réaffirmé son "soutien absolu au programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à édifier l'Algérie nouvelle, fondée sur la justice sociale, la bonne gouvernance, le développement durable et la promotion de la citoyenneté", ainsi qu'à "consolider l'Etat de droit et des institutions, renforcer la stabilité nationale et relever les différents défis".

INTERNET

La 5G transforme le réseau mobile

Le déploiement de la technologie de cinquième génération (5G) en Algérie a nettement amélioré les performances du réseau mobile national en 2025, avec des débits à Alger dépassant les 100 Mbps, indique un rapport spécialisé de l'organisme "Ookla".

"L'entrée de l'Algérie dans l'ère de la 5G fin 2025 a considérablement amélioré l'expérience mobile dans les grandes villes, instaurant un nouveau contexte concurrentiel", précise le rapport intitulé "Analyse approfondie de la fiabilité du réseau à Alger".

Le document souligne que la vitesse de téléchargement mobile médiane en Algérie a presque doublé, passant de 23,6 Mbit/s en janvier 2025 à 40,87 Mbps en décembre de la même année.

Au niveau local, Alger affiche, en termes de connectivité, une vitesse de téléchargement médiane atteignant 102,56 Mbps en décembre 2025. Elle est suivie par Sétif (76,94 Mbps), Constantine (64,47 Mbps) et Oran (55,69 Mbps), relève de la même source.

Cette dynamique fait suite au processus de licence engagé par l'Autorité de régulation de la Poste et des Communications électroniques (ARPCE) dès le deuxième trimestre 2024, sous la tutelle du ministère de la Poste et des Télécommunications, ayant permis aux trois opérateurs de la téléphonie mobile (Mobilis, Djezzy et Ooredoo) de commercialiser les services 5G à la fin de l'année 2025.

Selon une analyse sur la fiabilité des réseaux à Alger (janvier et février 2026), les scores de fiabilité globale sont particulièrement élevés pour l'ensemble des opérateurs, "reflétant les investissements massifs consentis dans les infrastructures".

PRESSE

L'ONJA s'organise

L'Organisation nationale des journalistes algériens (ONJA), a tenu jeudi à Alger, son assemblée générale ordinaire (AGO). Dans son allocution à l'occasion, le président de l'ONJA, Slimane Abdouche a affirmé que la tenue de l'AG constitue "une étape importante pour évaluer ce qui a été réalisé et prospecter les défis futurs" dans le cadre des efforts visant "à servir et à défendre la profession".

Il a indiqué, dans ce sens, que l'ONJA a

franchi "des étapes avancées dans son processus fondateur" et a œuvré à "élargir ses relations avec les différents partenaires", ce qui a abouti "à la conclusion de plusieurs accords et d'autres en cours de préparation, à même de contribuer au renforcement des acquis socio-professionnels des journalistes". Il a ajouté que l'organisation "continuera à défendre les droits des journalistes", à la lumière des réformes que connaît le secteur des médias, à leurs têtes

les lois réglementant l'activité médiatique sous tous ses aspects.

D'autre part, M. Abdouche a affirmé que la presse nationale "est appelée aujourd'hui plus que jamais à s'acquitter de son rôle dans le renforcement du front intérieur et la lutte contre les campagnes hostiles ciblant l'Algérie".

Plusieurs journalistes et photojournalistes issus de différents organes de presse ont été honorés à l'occasion.

NEW YORK

Bouzred s'entretient avec le vice-S.G de l'ONU

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, s'est entretenu avec la vice-secrétaire générale des Nations unies et présidente du Groupe des Nations unies pour le développement durable, Mme Amina Mohammed, au sujet des relations entre l'Algérie et le système des Nations unies pour le développement, et ce en

marge de sa participation au Forum de l'ONU sur le financement du développement (20-24 avril).

Au cours de ces entretiens, les deux parties ont évoqué les efforts déployés par l'Algérie pour impulser la dynamique du développement durable en vue d'atteindre les objectifs du programme de développement d'ici 2030 aux niveaux national, ré-

gional et international.

A cette occasion, le ministre a mis l'accent sur les différentes initiatives menées par le ministère des Finances en Algérie pour accompagner les efforts de développement du pays, ainsi que les projets conjoints entre le ministère et les différentes agences onusiennes présents en Algérie.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE CONTEMPORAINE

Artistes attendus à Alger en septembre



Le Commissariat du Festival culturel international de danse contemporaine (FCIDC) a annoncé l'ouverture des candidatures pour la participation à la 14e édition de cet événement artistique, qui se tiendra du 18 au

22 septembre prochain à l'Opéra d'Alger « Boualem-Bessaih ». Selon un communiqué du Commissariat, la date limite de dépôt des dossiers est fixée au 30 juin.

Les propositions doivent s'inscrire dans le champ de la danse

contemporaine, expressive ou expérimentale, et être accompagnées d'un dossier artistique comprenant notamment le CV de l'artiste ou de la troupe ainsi qu'une fiche technique détaillée du spectacle, en conformité avec les exigences artistiques et orga-

nisationnelles du festival.

Les candidatures sont à transmettre par voie électronique à l'adresse dédiée, dans le cadre d'une démarche visant à faciliter la participation des artistes, qu'ils soient nationaux ou internationaux.

Ce rendez-vous culturel, qui a déjà réuni lors de ses précédentes éditions des artistes et compagnies de plusieurs pays, ambitionne de renforcer les échanges culturels, de promouvoir la créativité dans le domaine chorégraphique sous toutes ses formes et de favoriser l'émergence de jeunes talents, tout en encourageant les nouvelles expériences artistiques.

Pour rappel, la 13e édition, organisée en 2025 au Théâtre national algérien « Mahieddine-Bachtarzi », avait connu la participation d'artistes et de troupes algériennes et étrangères, avec la Palestine en tant qu'invitée d'honneur.

AÏN TEMOUCHENT

Coup d'envoi des Journées Syphax du film documentaire, en hommage à Aïcha Adjouri

B.Y

La deuxième édition des "Journées Syphax du film documentaire" a été inaugurée jeudi soir à Aïn Temouchent, avec 16 œuvres réalisées par des cinéastes algériens en compétition. Organisée par l'association culturelle "Adab wa Fen" à la salle de cinéma Fellaoucen", cette manifestation rend hommage à l'artiste disparue Aïcha Adjouri.

Lors de la cérémonie d'ouverture, le directeur local de la culture et des arts, Abdelali Goudid, a souligné que l'événement met en lumière la vitalité de la production documentaire nationale. "Ces œuvres distinguées reflètent la richesse de notre scène cinématographique", a-t-il déclaré.

Au programme : projections des films en compétition devant public et jury, sur trois jours.

L'édition innove avec une master class en cinéma pour 50 jeunes de 15 wilayas, offrant des ateliers pratiques encadrés par des réalisateurs et experts pour maîtriser les bases de la réalisation. Le coordinateur Salah Boufelah a révélé que sur 52 candidatures reçues, 16 ont été sélectionnées. Quatre autres documentaires, réalisés via l'intelligence artificielle, seront présentés, témoignant de l'ouverture aux innovations technologiques. La soirée s'est conclue par la projection d'un film sur le parcours théâtral et cinématographique de l'artiste Kelthoum", en écho à l'hommage central de l'édition.

PRIX ASSIA DJEBAR

Plus de temps pour candidater jusqu'au 18 mai

L'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) a annoncé, dans un communiqué, la prolongation de la date limite d'inscription à la 8e édition du Grand Prix « Assia Djebbar » du roman jusqu'au 18 mai.

Selon la même source, cette décision vise à permettre à un plus grand nombre de maisons d'édition de prendre part à ce prestigieux rendez-vous littéraire, contribuant ainsi à encourager et à dynamiser la production romanesque nationale.

L'ANEP invite, à ce titre, les éditeurs inté-

ressés à déposer leurs dossiers de candidature au siège de l'entreprise, sis au 50, rue Khalifa Boukhalfa à Alger. Les modalités de participation et les informations complémentaires sont également disponibles sur le site officiel dédié au prix ainsi que sur sa page officielle.

Le Grand Prix « Assia Djebbar » distingue des romans écrits en arabe, en tamazight et en français, publiés par des maisons d'édition algériennes durant la période allant du 14 avril 2024 au 18 avril 2026. Les œuvres soumises doivent être originales, inédites et ne pas avoir été primées auparavant.

Le jury de cette édition, composé de dix membres et présidé par le poète et traducteur Hakim Miloud, regroupe plusieurs figures du paysage littéraire et académique, parmi lesquelles l'écrivaine Maïssa Bey, le sociologue Mustapha Madi ou encore le président de l'Académie algérienne de la langue arabe, Cherif Meribai.

Institué en 2015 en hommage à la romancière algérienne Assia Djebbar, ce prix récompense chaque année les meilleures œuvres romanesques en langues arabe, amazighe et française.

VERS L'UNESCO

La « blousa » oranaise en quête de reconnaissance mondiale

Au cœur d'Oran, entre héritage historique et influences méditerranéennes, la « blousa » oranaise s'impose comme l'un des symboles les plus élégants du patrimoine culturel algérien. Bien plus qu'un simple habit traditionnel, elle incarne une identité vivante, façonnée par des générations d'artisans et enrichie par une diversité d'inspirations.

Véritable œuvre textile, la « blousa » séduit par la richesse de ses couleurs et la finesse de ses broderies. Chaque pièce reflète un savoir-faire minutieux et une histoire singulière. À Oran, les sœurs Keddar – Fatima, Rabia et Zahira – illustrent parfaitement cette alliance entre tradition et modernité, en insufflant une nouvelle dynamique à cet héritage ancestral. Dans leur atelier, les créations contemporaines côtoient des modèles anciens, parfois âgés de plusieurs décennies, témoignant de la continuité et de la richesse de cet art. Fatima Keddar, l'aînée, revient sur un parcours né d'une passion précoce pour la couture. Aux côtés de sa sœur Rabia, elle a développé ses compétences en broderie et en confection, avant de perfectionner son art en formation professionnelle. Depuis plus de trois décennies, elles revisitent la « blousa » à travers différentes déclinaisons, entre tradition et innovation.

Au-delà de son esthétique, la « blousa » revêt une forte dimension sociale et symbolique. Elle accompagne les moments marquants de la vie, du quotidien aux grandes cérémonies. Ses variantes sont nombreuses, allant de la sobre « blousa El Ouqar » à la prestigieuse « blousa El Korsi » dédiée aux mariées, en passant par la somptueuse « blousa Ez-Zaïm », dont la confection peut nécessiter plusieurs semaines de travail. Loin d'être figée, cette tenue traditionnelle évolue avec son époque. Les artisans y intègrent des matériaux nobles tels que le velours, la soie ou les fils d'or, tout en adaptant les coupes aux tendances actuelles, sans en altérer l'essence.

Rabia Keddar souligne, à ce titre, le retour en force de la « blousa » oranaise, notamment lors des mariages et cérémonies. Un engouement qui dépasse aujourd'hui les frontières nationales, porté par la diaspora et un intérêt croissant à l'international. Toutefois, elle met en garde contre la multiplication de copies qui portent atteinte à l'authenticité de ce patrimoine.

De son côté, Zahira Keddar, chargée du marketing, précise que les prix varient entre 20 000 et 250 000 dinars, en fonction des matériaux et de la complexité des broderies, tout en insistant sur l'exigence de qualité qui ca-



ractère leurs créations. Dans cette dynamique de valorisation, les autorités publiques œuvrent également à la reconnaissance de la « blousa » oranaise à l'échelle internationale, à travers une démarche de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO. Symbole d'élégance et de transmission, la « blousa »

oranaise dépasse ainsi sa fonction vestimentaire pour incarner un héritage culturel vivant, dont la pérennité repose sur un équilibre subtil entre préservation des traditions et ouverture à la modernité.

PALESTINE

L'UNESCO adopte à l'unanimité une résolution sur la situation dans la bande de Ghaza

Le Conseil exécutif de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a adopté à l'unanimité une résolution portant sur le suivi de la mise en œuvre des décisions de l'organisation relative à la situation dans la bande de Ghaza, mettant en lumière les dégâts subis par les établissements éducatifs et les sites patrimoniaux, ainsi que les risques encourus par les journalistes.

Selon l'agence de presse palestinienne Wafa, la résolution, adoptée lors de la 242e session du Conseil exécutif, souligne l'ampleur des destructions ayant touché des centaines d'écoles et d'universités, en plus de sites du patrimoine, à la suite des attaques sionistes, tout en mettant en

exergue les graves dangers qui sont exposés les professionnels des médias, en violation du droit international humanitaire et des principes de l'UNESCO.

La même source a indiqué que l'adoption unanime de cette résolution reflète la prise de conscience de la communauté internationale quant à l'ampleur de la catastrophe humanitaire, culturelle et éducative subie par le peuple palestinien, notamment dans la bande de Ghaza, dans un contexte de destructions touchant les secteurs concernés par le mandat de l'UNESCO.

Intervenant devant le Conseil exécutif, le délégué permanent de l'État de Palestine auprès de l'UNESCO, l'ambassadeur Adel Attia, s'est félicité de l'adoption de cette résolution par consen-

sus, soulignant l'ampleur des souffrances endurées par le peuple palestinien dans la bande de Ghaza, en raison de l'agression génocidaire sioniste, ayant entraîné des destructions massives dans divers domaines, notamment le secteur de l'éducation et les sites historiques, ainsi qu'un lourd bilan parmi les journalistes.

Il a, en outre, insisté sur la nécessité de conjuguer les efforts internationaux afin d'alléger les souffrances de la population dans la bande de Ghaza. L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait au moins 72.568 martyrs et 172.338 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon le dernier bilan provisoire des autorités sanitaires palestiniennes.

AGRESSION SIONISTE CONTRE LE LIBAN

Un Casque bleu de la Finul succombe à ses blessures

Les forces onusiennes de maintien de la paix dans le sud du Liban (Finul) ont annoncé vendredi qu'un Casque bleu indonésien a succombé à ses blessures reçues le 29 mars dans une attaque contre sa base dans le sud du pays, le théâtre d'agressions sionistes se poursuit.

"La Finul déplore le décès, survenu aujourd'hui (vendredi),

du caporal Rico Pramudia, qui avait été grièvement blessé à la suite de l'explosion d'un projectile dans sa base à Adchit Al Qusayr dans la nuit du 29 mars", a déclaré la Finul dans un com-

munié.

Trois Casques bleus indonésiens ont été tués dans des incidents séparés fin mars dans le sud du Liban où l'entité sioniste poursuit ses agressions en violation du cessez-le-feu en vigueur dans le pays.

LIBAN

Une journaliste tombe en martyre dans une frappe sioniste

Une journaliste libanaise est tombée en martyre, mercredi, dans une frappe de l'armée sioniste ayant visé son véhicule, dans le sud du pays, a rapporté l'agence de presse libanaise ANI, citant une source de la Croix-Rouge locale. Selon cette dernière, la journaliste libanaise Amal Khalil a trouvé la mort en exercice de ses fonctions.

Depuis le début de l'agression sioniste sur le Liban en 2023, à laquelle un cessez-le-feu conclu en novembre 2024 a tenté de mettre un terme, le Comité pour la protection des journalistes (CPJ) a recensé au moins 14 journalistes et professionnels des médias libanais assassinés par l'entité sioniste.

NORD-EST DU NIGERIA

Au moins 17 personnes tuées dans une attaque

Des terroristes ont tué au moins 17 personnes d'une ville du nord-est du Nigeria qui s'étaient rendues en brousse pour ramasser du bois de chauffage, ont indiqué jeudi des témoins et un groupe d'autodéfense.

La ville de Gwoza, dans l'État de Borno, demeure sous la menace des terroristes retranchés dans les montagnes environnantes en dépit du déploiement de forces militaires depuis sa reprise par l'armée en 2015, après l'occupation de larges portions du territoire nigérian par le groupe terroriste « Boko Haram ».



L'insurrection terroriste, débutée il y a 17 ans au Nigeria, a fait plus de 40.000 morts et déplacés environ deux millions de personnes

dans le nord-est du pays, selon l'ONU. Abba Kawu Shehu Timta, président de la collectivité locale de Gwoza, a fait état d'un bilan de 17

morts pour l'attaque de jeudi.

De son côté, Bala Hamid, membre d'un groupe d'autodéfense, a indiqué avoir retrouvé 20 corps.

"C'est la période où les agriculteurs se préparent pour la saison des semailles", avant les pluies saisonnières, at-il expliqué.

"Malheureusement, les assaillants ont profité de cette opportunité pour tendre une embuscade aux habitants", selon lui.

Ces attaques surviennent alors que l'armée nigériane a annoncé plusieurs opérations réussies ces derniers jours.

CAMEROUN

Lancement du 4e recensement général de la population et de l'habitat

Le Cameroun a lancé vendredi le quatrième recensement général de la population et de l'habitat, couplé au recensement général de l'agriculture et de l'élevage, une opération nationale d'envergure destinée à actualiser les données démographiques, sociales et économiques du pays, ont rapporté des médias locaux. Cette vaste campagne se déroulera sur l'ensemble du territoire national du 24 avril au 29 mai, soit 35 jours, avec le concours de plus de 32.000 agents recenseurs déployés sur le terrain, selon les autorités. Le gouvernement a indiqué que l'opération, financée à hauteur de près de 23,5 millions de dollars (environ 13,5 milliards de francs CFA) visait à fournir des statistiques fiables pour la planification du développement, l'élaboration des politiques publiques et la prise en compte du dividende démographique dans la trajectoire du Cameroun vers l'émergence. Les données recueillies doivent permettre de mieux appréhender la situation de la population, de l'économie et du secteur rural, tout en offrant un outil de référence aux administrations publiques, aux milieux d'affaires, aux universités, aux centres de recherche et aux autres acteurs du développement. Dans le cadre du déploiement, les autorités entendent intensifier les campagnes de sensibilisation afin d'adapter les messages aux réalités des différentes zones du pays. Le dernier recensement général remonte à 2005, année où la population camerounaise était estimée à 20 millions d'habitants. Les projections des Nations Unies situent aujourd'hui cette population à près de 30 millions.

ETHIOPIE

Plus de 50 millions d'électeurs inscrits pour les élections générales du 1er juin

Plus de 50,5 millions d'électeurs se sont inscrits pour participer aux prochaines élections générales prévues le 1er juin prochain en Ethiopie, a annoncé la Commission électorale nationale d'Ethiopie (NEBE).

Lors d'un point de presse jeudi, la présidente de la NEBE, Melatwork Hailu, a déclaré qu'un total de 50.514 155 citoyens s'étaient inscrits pour les prochaines septièmes élections générales du pays. L'inscription sur les listes électorales, qui avait débuté le 7 mars, s'est effectivement terminée mercredi.

Selon la présidente, plus de 5,5 millions

d'électeurs ont été inscrits via la plateforme numérique, tandis que la majorité a finalisé son inscription en personne. Mme Hailu a également indiqué que le conseil avait finalisé plus tôt l'inscription des candidats, qui s'est déroulée du 9 janvier au 8, dans le cadre de sa préparation plus large pour l'élection. Le conseil a qualifié le processus global de réussi, caractérisé ainsi une étape majeure dans la préparation des septièmes élections générales éthiopiennes. Selon la commission électorale, les femmes représentent 46 % et les hommes 54 % du total des électeurs inscrits pour les élections générales.



CHALEUR EXTRÊME

L'agriculture marocaine fragilisée par la crise climatique



Un rapport conjoint de la FAO et de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), consacré aux effets des vagues de chaleur extrêmes sur l'agriculture, met en évidence une "aggravation préoccupante" de la vulnérabilité du secteur agricole marocain face aux dérèglements climatiques. Publié mercredi à l'occasion de la Journée de la Terre nourricière, célébrée chaque année le 22 avril, le document dresse un constat sévère des conditions de production au Maroc enregistrées entre 2022 et 2024, marquées par une succession de sécheresses prolongées et d'épisodes caniculaires d'une intensité sans précédent.

Dans ce contexte, le secteur agricole marocain, fortement dépendant des prélèvements et

représentant environ 10 % du produit intérieur brut, apparaît particulièrement exposé. Après plusieurs années consécutives de déficit hydrique, le pays a subi des vagues de chaleur répétées, dont certaines ont dépassé dix jours, avec des températures franchissant régulièrement le seuil des 40 C. Ces conditions extrêmes, selon le rapport, ont considérablement aggravé le stress hydrique des cultures ainsi que celui du cheptel. Par conséquent, les impacts sur la production agricole, comme le précise le document, se sont révélés particulièrement lourds. La production céréalière a chuté de 43 % sur la campagne 2023-2024, atteignant son niveau le plus bas depuis plus de quinze ans. Dans le même contexte, les cultures pérennes, notamment les

agrumes et l'olivier, ont enregistré une baisse notable de rendement et de qualité, sous l'effet combiné des fortes températures diurnes et nocturnes. De surcroît, le secteur de l'élevage, selon la même source, a également subi de plein fouet les conséquences de cette situation climatique. Le stress thermique, conjugué à la raréfaction des ressources fourragères, a entraîné une baisse significative de la productivité laitière et de la production carnée. Dans plusieurs zones rurales, cette dégradation a conduit à une réduction des superficies cultivées, voire à l'abandon de certaines exploitations, accentuant ainsi la fragilité économique des ménages agricoles. Par ailleurs, le rapport souligne que ces phénomènes ont engendré des effets climatiques en cascade sur les écosystèmes naturels. Les forêts marocaines ont été durement affectées, notamment à travers des incendies de grande ampleur ayant ravagé plus de 22 000 hectares en 2022, en particulier dans la région du Rif. Dans le même temps, la pression sur les ressources en eau s'est fortement intensifiée, aboutissant à des niveaux historiques bas des réserves des

barrages et des nappes phréatiques à l'été 2024. Cette situation a entraîné des perturbations majeures dans la distribution de l'eau potable, ainsi que des restrictions généralisées de l'irrigation agricole, aggravant encore davantage les pertes de production. Ainsi, les interconnexions entre climat, agriculture et ressources hydriques apparaissent de plus en plus fragilisées. Dans ce cadre, Kaveh Zahedi, responsable du bureau des changements climatiques à la FAO, a souligné que « les vagues de chaleur extrêmes bouleversent les règles de production agricole », ajoutant qu'elles peuvent déterminer la capacité même des agriculteurs à poursuivre leurs activités. Enfin, le document mis en garde contre une accélération du réchauffement climatique à l'échelle mondiale, 2025 figurant parmi les années les plus chaudes jamais enregistrées. Dès lors, la fréquence et l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes devraient continuer à augmenter, notamment la marge de sécurité nécessaire aux cultures, au-delà des seuils critiques de température accrues autour de 30 C pour plusieurs productions essentielles.

ONU

Des dizaines de milliers de Somaliens déplacés à cause de la sécheresse

La sécheresse, qui sévit en Somalie, a déjà provoqué le déplacement de 62.000 personnes dans seulement cinq districts du pays, a annoncé vendredi l'Organisation internationale des migrations (OIM), précisant que ce nombre pourrait atteindre les 300.000 sur tout le territoire.

"La sécheresse est désormais responsable des trois quarts des nouveaux déplacements de population dans les cinq districts les plus touchés de Somalie", a déclaré devant des journalistes à Genève Brian Kelly, coordonnateur principal des programmes de l'OIM en Somalie.

Selon l'OIM, sur les 90 districts qui comptent le pays, ceux de Baidoa, Dayniile, Kahda, Diinsoor et Doolow, sont parmi les plus durement touchés par cette sécheresse qui survient après deux saisons des pluies consécutives sans répétition suffisantes. Cette situation "entraîne de mauvaises récoltes et l'effondrement des moyens de subsistance, aggravant la faim et exerçant une pression croissante sur des infrastructures déjà limitées", explique l'organisation onusienne.

Et la situation risque de s'aggraver, a prévenu l'OIM, dont les projections indiquant qu'"environ 125.000 personnes supplémentaires pourraient être déplacées par la sécheresse d'avril à fin juin, malgré les prévisions de pluie".

Nombre d'entre elles se dirigent vers des zones urbaines comme Mogadiscio et Baidoa et des camps de déplacements déjà saturés, où l'accès à un abri, à l'eau et aux services essentiels demeure limité, selon l'organisation. Dans les zones sinistrées, les structures de santé constatent une augmentation des cas de malnutrition, notamment chez les enfants, à-elle ajoutée. Fin février, le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), organisme de l'ONU qui mesure la faim et la malnutrition dans le monde, indiquait que la population classée comme étant dans une situation "de crise ou pire" avait "presque doublé entre début 2025 et février/mars 2026 pour atteindre le chiffre stupéfiant de 6,5 millions de personnes". Selon M. Kelly, les agences des Nations unies et les ONG partenaires n'ont reçu que 14% du financement total demandé pour l'aide humanitaire en Somalie cette année. Si l'OIM a récemment lancé un appel de 10 millions de dollars pour les besoins d'urgence, cette aide "ne permettra pas de répondre à tous les besoins", a prévenu M. Kelly. "Sans une action rapide, la sécheresse continue d'alimenter les déplacements de population, la faim et la vulnérabilité en Somalie", a poursuivi le responsable de l'OIM.

ACCIDENT DE TRAIN AU DANEMARK

17 blessés dont cinq dans un état grave

La collision entre deux trains jeudi au Danemark, à une quarantaine de kilomètres au nord de Copenhague, a fait 17 blessés dont cinq sont dans un "état critique", ont indiqué les services de secours d'une conférence de presse. "Nous ne pou-

vons pas donner plus de détails pour l'instant sur les circonstances de l'accident ni sur les raisons pour lesquelles il s'est produit", a dit de son côté Morten Kaare Pedersen, un responsable de la police à propos de cette collision survenue entre la ville d'Hillerød et la

commune de Kagerup. Les accidents ferroviaires sont rares au Danemark mais en 2019, une collision impliquant un train de voyageurs avait fait 8 morts et 16 blessés. En août 2025, une personne est morte après la collision entre un train et un véhicule agricole.

RUSSIE

Plusieurs morts dans l'incendie d'un immeuble résidentiel

Plusieurs personnes ont péri dans l'incendie d'un immeuble résidentiel à Blagovestchensk, en Russie, a annoncé jeudi le site de la direction principale du ministère des Situations d'urgence de cette région.

"Des équipes de pompiers et de sauvetage sont intervenues

pour éteindre un incendie au deuxième étage d'un immeuble de trois étages. A l'arrivée des premiers pompiers, la première entrée était remplie de fumée. Les équipes ont découvert plusieurs victimes décédées (dont deux seraient mineures)", a indiqué un communiqué de cette direction.

OIT

Plus de 840.000 décès par an lié aux risques psycho-sociaux au travail

Plus de 840.000 personnes meurent chaque année dans le monde de pathologies liées à des risques psycho-sociaux, telles que les longues heures de travail, l'insécurité de l'emploi et le harcèlement sur le lieu de travail, indique un rapport de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Le nouveau rapport de l'OIT, publié mercredi, montre comment un travail mal conçu ou mal géré notamment des exigences élevées, de longues heures de travail et l'insécurité de l'emploi nuit à la santé des travailleurs et à l'économie. "Les risques psycho-sociaux deviennent l'un des défis les plus importants pour la sécurité et la santé au travail dans le monde du travail contemporain", a déclaré Manal Azzi, responsable de l'équipe de sécurité et santé au travail, à l'OIT.

Le chiffre de plus de 840.000 décès par an repose d'abord sur la prévalence mondiale de cinq grands facteurs de risques

psycho-sociaux au travail : la tension professionnelle (fortes exigences associées à un faible contrôle), le déséquilibre efforts-récompenses, l'insécurité de l'emploi, les longues heures de travail, ainsi que le harcèlement et les violences au travail.

La seconde source est constituée de travaux scientifiques démontrant comment ces risques augmentent la probabilité de pathologies graves telles que les maladies cardiaques, les accidents vasculaires cérébraux et les troubles mentaux, y compris le suicide. De plus, le rapport constate que les risques psychosociaux sont responsables de près de 45 millions d'années de vie affectées sur l'incapacité perdue chaque année, reflétant les années de vie en bonne santé perdues en raison de maladies, de handicaps ou de décès prématurés. Ils entraîneraient, en outre, des pertes économiques équivalentes à 1,37 % du produit intérieur brut (PIB) mondial chaque année. Si

de nombreux risques psychosociaux ne sont pas nouveaux, les transformations majeures du monde du travail notamment la numérisation, l'intelligence artificielle, le télétravail et les nouvelles formes d'emploi, redéfinissent l'environnement psychosocial de travail, d'après la même source. "Améliorer l'environnement psychosocial de travail est essentiel non seulement pour protéger la santé mentale et physique des travailleurs, mais aussi pour renforcer la productivité, la performance des organisations et le développement économique durable", a insisté Mme Azzi. En agissant de manière proactive pour traiter ces risques, les pays et les entreprises peuvent créer des environnements de travail plus sains, bénéfiques à la fois pour les travailleurs et les organisations, tout en renforçant la productivité et la résilience économique, conclut le rapport.

CHAMPIONNAT NATIONAL INTERSERVICES DE POLICE DE TIR AU PISTOLET Clôture de la 38e édition à Mascara



La 38e édition du Championnat national interservices de police de tir au pistolet a pris fin ce jeudi, au siège de la Sûreté de la wilaya de Mascara, avec la consécration par équipes de la région de Constantine chez les hommes et celle d'Oran chez les dames.

La cérémonie de clôture s'est déroulée sous la supervision du directeur de la Sécurité publique à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), le contrôleur de police Dried Arslan, en présence du wali de la wilaya, Fouad Aïssi, ainsi que des autorités civiles et militaires locales.

Au classement individuel (hommes), l'officier principal de police Madani Abdelaziz, représentant la région de Blida, a décroché la première place. Il est suivi du commissaire de

police Mekroud Ali, de la région de Ouargla, qui s'est classé deuxième, tandis que la troisième place est revenue au brigadier de police Mouhouch Haouas, également représentant la région de Blida. Chez les dames, la première place a été remportée par le commissaire de police Youfî Zahira, de la région d'Oran, suivi du commissaire de police Mihoub Samiha, de la région de Constantine. La troisième place est revenue au commissaire divisionnaire Boudjemaa Rokaya, de la région de Blida. Au classement par équipes (hommes), la région de Constantine s'est adjugée la première place, devant celles d'Oran et de Ouargla. Chez les dames, la région d'Oran a pris la première place, suivie de Blida en deuxième position et de Constantine en troisième. Dans son allocu-

tion prononcée lors de la cérémonie de clôture, le directeur de la Sécurité publique, le contrôleur de police Dried Arslan, a indiqué que "cette manifestation sportive n'était pas seulement une compétition pour les titres, mais qu'elle a également incarné un esprit de cohésion et de discipline, dans un cadre d'organisation rigoureuse et une ambiance marquée par un haut niveau de sportivité et de concurrence loyale". Il a ajouté que ce championnat reflète les efforts continus de la DGSN pour promouvoir la pratique sportive et améliorer le niveau de ses personnels".

De son côté, le chef de la Sûreté de la wilaya de Mascara, le contrôleur de police Hassan Sidhoum, a souligné que le succès de cet événement est le fruit de la coordination des différents services, opérationnels et administratifs, ainsi que de la contribution des services centraux et régionaux. Il a précisé que l'objectif principal de ces compétitions est de développer l'esprit sportif et de renforcer la cohésion entre les policiers, ce qui contribue à l'amélioration de la performance et du service public. La cérémonie de clôture a été marquée par la remise de distinctions aux équipes lauréates, ainsi qu'aux arbitres, encadreurs et cadres de la Sûreté de la wilaya de Mascara ayant contribué au succès de l'événement. Il convient de rappeler que ce championnat national de tir au pistolet interservices de police, organisé pendant quatre jours par le service régional de santé, des activités sociales et sportives de la police d'Oran, en coordination avec la Sûreté de la wilaya de Mascara, a réuni 142 sportifs et sportifs représentant six régions relevant de la Sûreté nationale, ainsi que la participation honorifique de dix sportifs de la Gendarmerie nationale.

CYCLISME/TAC 2026

Départ de la 8e étape dépendant Chle f à Hammam Righa

La 8e étape de la 26e édition du Tour d'Algérie international de cyclisme (TAC 2026) reposant sur Chlef à Hammam Righa, sur une distance de 125 km, a été lancée vendredi matin.

Le coup d'envoi de cette étape a été donné depuis le chef-lieu de la wilaya de Chlef, en présence des autorités locales et d'un large public. L'arrivée des cyclistes à Hammam Righa, dans la wilaya d'Aïn Defla, est prévue aux alentours de 14h00.

Cette étape se distingue par sa difficulté, en raison des pistes montagneuses jalonnant l'itinéraire, ainsi que de plusieurs ascensions classées de première catégorie, nécessitant un effort physique soutenu et de grandes capacités en montée.

Les trois derniers kilomètres seront décisifs pour connaître le vainqueur de l'étape.

La 7e étape, disputée jeudi sur un circuit fermé Chlef-Chlef de 98,7 km, a été remportée par le cycliste lituanien Klimavicius Nikolas (équipe Energis).

Le Belge Lorsin Yorben (équipe Tartiletto-Isorex) conserve le maillot jaune de leader du classement général pour la 7e fois consécutive, tandis que son compatriote Santi Patrick, de la même équipe, garde le maillot vert du meilleur sprinteur.

Le maillot blanc à pois rouges du meilleur grimpeur est revenu à l'Allemand Homriegoshen Heiko Michael Pascal (équipe Ombras du World).

Le maillot blanc du meilleur espoir (- 23 ans) a été décroché par l'Indonésien Rizki Dimas.

Le maillot orange du coureur le plus combatif est revenu à l'Algérien Badlis Slimane (équipe Khe-mis Miliana), alors que son compatriote Hamza Yacine (Madar Pro) a remporté le maillot noir du meilleur cycliste algérien de l'étape.

L'édition 2026 du TAC comprend 10 étapes sur des parcours variés, dépendant d'Oran à Tizi-Ouzou en passant par plusieurs wilayas de l'Ouest et du Centre du pays, sur une distance globale de 1.697,7 km.

Cette compétition est inscrite aux calendriers des fédérations africaines et internationales de cyclisme, sous la supervision d'un jury présidé par l'Espagnol Jorge Gual Martinez, désigné par l'Union cycliste internationale (UCI).

TENNIS

Les tournois fédéraux d'Oran rapportés en raison des conditions météorologiques

La Fédération algérienne de tennis (FAT) a annoncé jeudi, le report à une date ultérieure, des tournois U10 et U16 (garçons et filles), initialement programmés ce week-end à Oran, en raison des conditions météorologiques défavorables annoncées. Selon la même

source, «Cette décision qui intervient en raison des conditions météorologiques défavorables annoncées, a été prise sur demande de la Ligue oranaise de tennis». Les organisateurs n'ont avancé aucune date précise pour la reprogrammation de ces deux compétitions.

KARATÉ - ONE SERIES A

La sélection algérienne présente avec 16 athlètes à La Corogne

La sélection algérienne participera à l'étape de "Karate One-Series A", prévue du 24 au 26 avril dans la ville espagnole de La Corogne, avec une délégation composée de 16 athlètes (messieurs et dames), à-on informé jeudi auprès de la Fédération algérienne de karaté (FAK).

L'Algérie sera représentée par huit messieurs dont 4 engagés en kata par équipes, et huit dames qui s'aligneront dans les épreuves de Kumite individuel.

Cette compétition constitue une étape majeure, avec une participation massive de 1173 athlètes représentant 83 pays à travers le monde. Plusieurs pays arabes sont engagés, à savoir l'Algérie (16 athlètes), l'Égypte (27), l'Arabie saoudite (10), le Koweït (8), la Tunisie (5), la Palestine (2), le Qatar (1) et la Libye (1).

Le "Karate One-Series A" consiste en une série de tournois internationaux de haut niveau organisés dans le monde entier, visant à augmenter le nombre annuel d'événements de la



"World Karate Federation" (WKF) tout en offrant aux compétiteurs des opportunités supplémentaires d'améliorer leur position au classement mondial WKF.

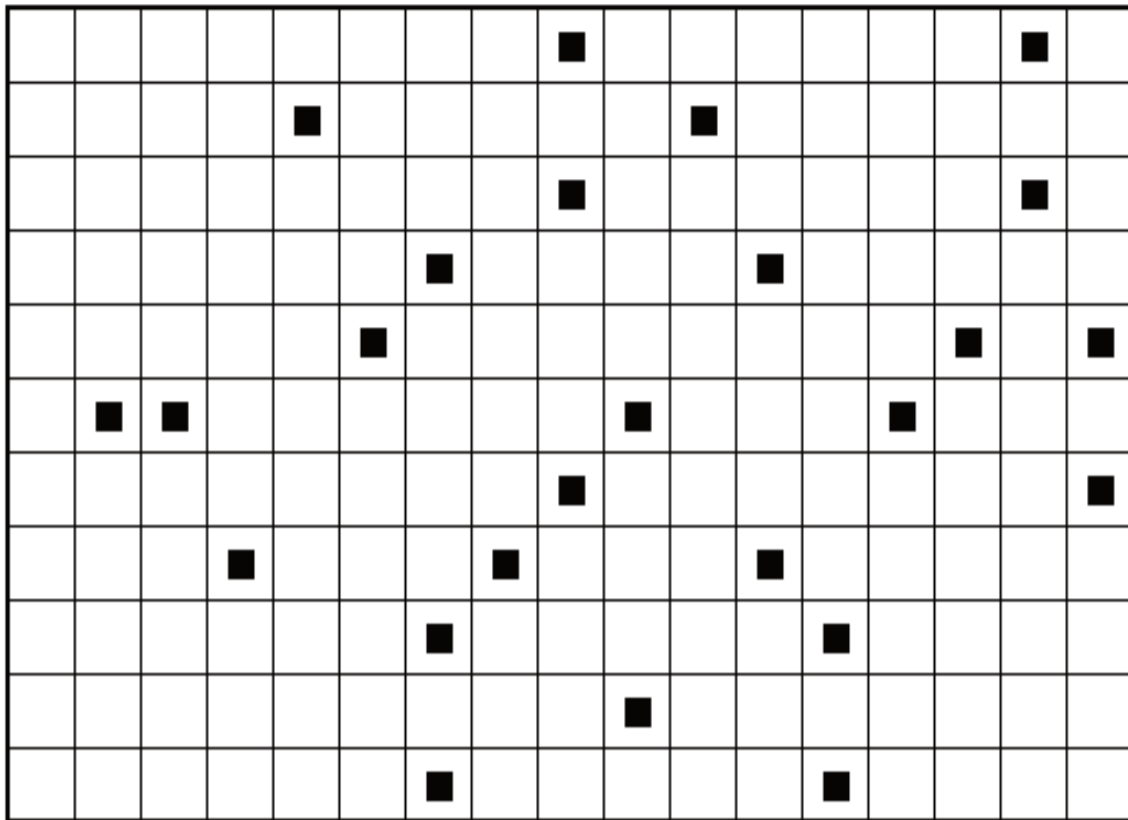
Liste des athlètes algériens : Kumité féminin : Inès Ounnas (-50kg), Rayane Sekkour (-50kg), Amina Dorbane (-55 kg), Khadidja Ghelam (-61kg), Thiziri Boughanem (-61kg), Dyhia

Daoudi (-68 kg), Lamis Zitouni (-68kg), Chaïma Oudira (+68kg).

Kumité masculine : Yacine Hammouche (-60 kg), Aris Hassani (-60 kg), Mohamed El-Amine Selloum (-67 kg), Mouhieddine Sarah (-75 kg). Kata par équipes masculines : Manceri Abderraouf, Arifi Brahim Firas, Zahour Abdelkrim, Zekri Abdelalim.

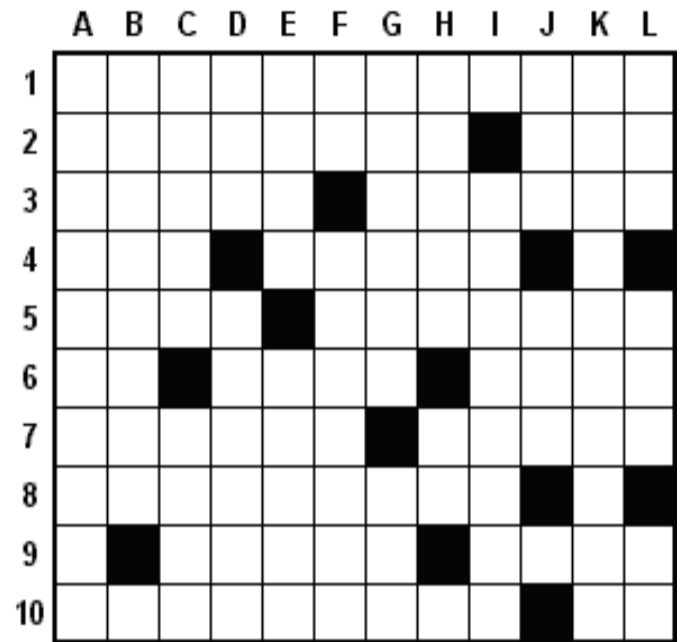
Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 - AIL
- 4 - AIDE
- 5 - AINES
- 6 - ACCENT
- 7 - ASSURAI
- 8 - EMBRASSE
- 9 - ECERVELEE
- CAR
- AMIS
- ASSIT
- AIRAIN
- AVISERA
- IMITERAS
- ELANCERAI
- ERS
- A-PIC
- DIRAI
- AMOURS
- ENTAMER
- MEDAILLE
- OFFICIER
- ELITAIRES
- ETC
- ESSE
- EGARE
- ANALES
- OFFICIER
- PARSEMAT
- ETE
- ILES
- EGOUT
- DURERA
- TARAUDS
- GRE
- ISBA
- ELIRA
- GROINS
- 11 -
- LIA
- LAME
- EMAIL
- PIAULE
- MAPPEMONDES
- MIE
- MISE
- FERIR
- SERBIE
- NEE
- TELE
- FEULE
- SERBIE
- PIS
- TUES
- NOIES
- SEREIN
- RAI
- REBEC
- RAS
- RESTA
- VER
- VILLE

Mots croisés



Horizontalement

- 1 - Sans-gêne
- 2 - Autorité maritime - Logis intime
- 3 - Science des temps présents et futurs - Rigueur
- 4 - Temps de règne - Rivière franco-allemande
- 5 - Bavarde - Qui couvre huit saisons
- 6 - Bien possédé - Supérieure - Spectacle au foyer
- 7 - Prend pour lui - Piquante herbacée
- 8 - Ne tiendra pas compte
- 9 - Ils sont généraux dans la joie - Locataires de bocal
- 10 - Diminuerait la hauteur - Fleuve en puissance

Verticalement

- A - Jaquelin
- B - Morillon si elle est brute
- C - Coins à visiter - Cannibale légendaire
- D - Rage en quatrain - Comble
- E - Centre du temple grec - Lamine
- F - Reperé - Tronquer
- G - Pinnipède jongleur - Lanceuse d'Ariane
- H - Autrefois ladrerie - Amour d'avare
- I - Trouvait sa place
- J - La feuille des scoops - Réseau mondial
- K - Organiser solennellement
- L - Cité des Pays-Bas - Vaincu d'Appotamox - Donc bien appris

Sudoku

8	1		6	7		3	5	
5	4	7				8	6	9
		2	5	8	4			
7		4				1		3
				3				
9		5		8		7		6
		8	3		9	5		
2	5	3				6	9	8
4	9		8		6		7	2

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Devinettes

Je m'attaque aussi bien aux hommes qu'aux ordinateurs.
Création de l'homme ou de la nature je suis souvent mal intentionné

Réponse : un virus

Le Saviez-vous ?

12% de la population rêve en noir et blanc !

Selon une étude publiée en 2008, les personnes âgées de moins de 25 ans rêvent rarement en noir et blanc, alors que le taux de ceux âgés de plus de 55 ans qui rêvent en monochrome est élevé. Ceci est attribuable au passage de la télévision du noir et blanc aux couleurs dans les années 1940.

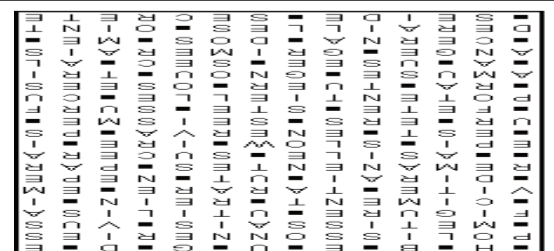
Selon les scientifiques, le visionnage de la télévision en étant enfant a un effet profond sur les couleurs de vos rêves. ceux qui ont grandi avec les télévisions en noir et blanc rêvent en monochrome le quart du temps.

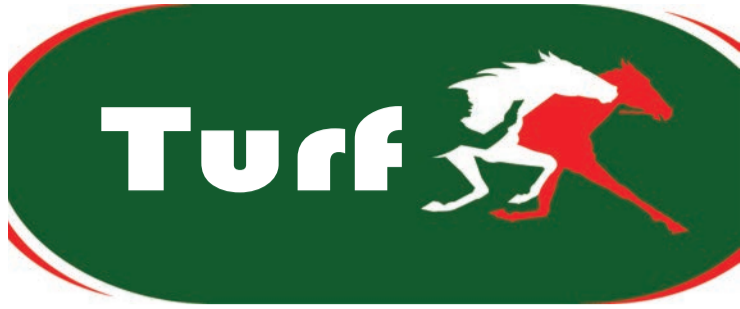
Jeu des 7 terreurs



Solutions

1	C	O	N	T	R	E	V	E	R	I	T	E
2	A	P	E	R	I	T	I	V	E	A	L	
3	R	E	G	A	T	A	S	C	A	T	I	
4	A	R	A	C	T	E	T	I	N	E	S	
5	V	E	T		T	I	R	A	D	E	A	
6	A	R	I	D	E	S		C	I	R	A	
7	N	A	V	I	R	E	S		V	I	N	
8	I	S	I	S		R	U	S	E	E	S	
9	N		T	C	H	A	D	O	R		E	N
10	G	R	E	O	N	S		L	A	S	S	O





Hippodrome Colonel Abdelmadjid Aouchiche du Caroubier

Journée N° 113

Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: **Paris Quarté et Quinté**

1 - KIRTA

W. BENDJEKIDEL 57 kg
23-08-2025 1.200 m 5ème
AM. BENDJEKIDEL 57 kg 12 pts
08-01-2026 1.300 m 2ème
AM. BENDJEKIDEL 55 kg 12 pts
14-02-2026 1.300 m 5ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
02-04-2026 1.300 m 9ème
F. BENDJEKIDEL 56 kg 12 pts
07-04-2026 1.300 m 10ème
AM. BENDJEKIDEL 56 kg 15 pts
Il peut prétendre à un accessit malgré ses dernières tentatives qui ont eu lieu à deux reprises sur 1.300m.

Conclusion : Une possibilité.

2 - JASSER

T. ALI OUAR 56 kg
17-08-2025 1.000 m 3ème
AB. BOULESBAA 54 kg 12 pts
24-08-2025 1.100 m 5ème
AB. BOULESBAA 55 kg 12 pts
04-03-2026 1.100 m 7ème
T. ALI OUAR 54 kg 12 pts
18-03-2026 1.200 m 2ème
AB. ATALLAH 54 kg 13 pts
08-04-2026 1.200 m 12ème
JJ/ S. ATALLAH 54 kg 15 pts
Il aura une chance sérieuse pour jouer les premiers rôles sous les ordres de T. Ali Ouar.

Conclusion : Une priorité.

3 - FALAH

CH. ATALLAH 56 kg
13-11-2025 1.200 m 6ème
CH. ATALLAH 56 kg 12 pts
28-11-2025 1.300 m 7ème
A. HAMIDI 55 kg 18 pts
27-12-2025 1.000 m 4ème
T. ALI OUAR 55 kg 15 pts
08-01-2026 1.300 m 3ème
T. ALI OUAR 57 kg 12 pts
02-04-2026 1.300 m 10ème
A. YAHIAOUI 55 kg 12 pts
Le parcours du jour lui est favorable pour effacer son dernier échec.

Conclusion : Une priorité.

4 - LOKIS

B. BERRAH 56 kg
27-08-2025 1.300 m 6ème

CH. ATALLAH 57 kg 14 pts
17-09-2025 1.500 m 7ème
A. HEBRI 57 kg 17 pts
23-09-2025 1.300 m 10ème
A. KOUAOUCI 57 kg 14 pts
17-10-2025 1.500 m 2ème
B. BERRAH 56 kg 13 pts
15-04-2026 1.300 m 14ème
M. BOUCHAMA 57 kg 16 pts
Il ne va pas avoir de difficultés pour négocier une place honorable dans le jumelé.

Conclusion : Une priorité.

5 - ASSIL CINQ

K. BAGHDAD 56 kg
28-10-2025 1.200 m retiré
A. BOUSSAA 55 kg 12 pts
13-11-2025 1.200 m 9ème
AP/ Y. CHELLAL 50,5 kg 12 pts
06-12-2025 1.100 m 3ème
A. BOUSSAA 55 kg 12 pts
10-01-2025 1.300 m 5ème
A. BOUSSAA 55 kg 12 pts
31-01-2026 1.400 m 10ème
A. BOUSSAA 52 kg 12 pts
Il demeure compétitif pour un accessit d'autant qu'il est bien monté dans un parcours qui lui convient.

Conclusion : Une priorité.

6 - GHARAMA

S. BENYETTOU 55 kg
07-02-2026 1.100 m 5ème
EH. CHAABI 52 kg 12 pts
09-03-2026 1.300 m 7ème
EH. CHAABI 53 kg 13 pts
13-03-2026 1.300 m 3ème
EH. CHAABI 54 kg 13 pts
30-03-2026 1.400 m 10ème
EH. CHAABI 53 kg 13 pts
17-04-2026 1.300 m 11ème
EH. CHAABI 54 kg 13 pts
Le changement de monte n'y peut rien pour elle dans ce genre de confrontation sur 1.100m.

Conclusion : A revoir.

7 - AMIRE AL DJANOUB

A. YAHIAOUI 54 kg
24-07-2025 1.000 m 1er l'05"
A. YAHIAOUI 55 kg 15 pts
09-08-2025 1.400 m 8ème
AM. BENDJEKIDEL 57 kg 12 pts

Départ de la première course à 16h - Prix: **Gharama** - Pur-Sang arabe **CAGNOTTE**
Distance : 1.100 mètres - Dotation : 300.000 DA - Paris **Quarté-Quinté**

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
D. SADI	1 KIRTA	W. BENDJEKIDEL	57	6	M. BECHAIRIA
K. MAHOUR BACHA	2 JASSER	T. ALI OUAR	56	11	MED. HAMIDI
F. HAMIANE	3 FALAH (0)	CH. ATALLAH	56	9	PROPRIETAIRE
Y. BOUCHAMA	4 LOKIS	B. BERRAH	56	2	B. BERRAH
R. BOUSSAA	5 ASSIL CINQ (0)	K. BAGHDAD	56	1	A. BOUSSAA
S. ZERGUINE	6 GHARAMA	S. BENYETTOU	55	5	M. ZERGUINE
N. DAAS	7 AMIRE AL DJHANOUB (0)	A. YAHIAOUI	54	12	PROPRIETAIRE
W. NEHAB	8 GABI EL KHEIR	A. HAMIDI	54	10	S. HAMIANE
A. HAMIANE	9 JASSAR	CH. CHAABANE	54	7	S. HAMIANE
A. TOUIDJINE	10 ZAMARI	H. BOUGHELLA	54	3	PROPRIETAIRE
S. HADJI	11 AMIRSA HODHNA	D. BOUBAKRI	52	4	W. CHAABI
MZ. METIDJI	12 GAMRA D'HEM	AP/ Y. CHELLAL	51	8	A. CHELLAL

12-03-2026 1.300 m 7ème
A. YAHIAOUI 53 kg 12 pts
01-04-2026 1.000 m 7ème
A. YAHIAOUI 53 kg 15 pts
10-04-2026 1.200 m 8ème
S. BENDJEKIDEL 53 kg 12 pts
Il aura une chance pour prétendre à un accessit malgré ses derniers échecs.

Conclusion : Une possibilité.

8 - GABI EL KHEIR

A. HAMIDI 54 kg
15-08-2025 1.100 m 4ème
A. YAHIAOUI 56 kg 15 pts
23-08-2025 1.200 m 9ème
S. BENYETTOU 56 kg 12 pts
14-02-2026 1.300 m 11ème
CH. CHAABANE 55 kg 12 pts
12-03-2026 1.300 m 9ème
A. HAMIDI 54 kg 12 pts
04-04-2026 1.200 m 10ème
A. HAMIDI 54 kg 13 pts
Le parcours du jour lui est favorable pour se défendre honorablement sur sa distance de prédilection.

Conclusion : Une priorité.

9 - JASSAR

CH. CHAABANE 54 kg
29-11-2025 1.100 m 9ème
A. YAHIAOUI 53 kg 18 pts
06-12-2025 1.100 m 10ème
C. BOUSSAA 55 kg 12 pts
27-12-2025 1.000 m 10ème

A. YAHIAOUI 53 kg 15 pts
24-01-2026 1.200 m 12ème
S. BENYETTOU 55,5 kg 13 pts
04-04-2026 1.200 m 11ème
C. BOUSSAA 54 kg 13 pts
Il n'a montré aucune valeur suffisante depuis son premier pas aux courses hippiques.

Conclusion : A revoir.

10 - ZAMARI

H. BOUGHELLA 54 kg
29-11-2025 1.100 m 15ème
C. BOUSSAA 54 kg 18 pts
06-12-2025 1.100 m 12ème
H. BOUGHELLA 55 kg 12 pts
27-12-2025 1.000 m 13ème
ML. GUEHIOUCHE 54 kg 15 pts
24-01-2026 1.200 m 11ème
ML. GUEHIOUCHE 53 kg 13 pts
04-04-2026 1.200 m 13ème
H. BOUGHELLA 55 kg 13 pts
Sa participation dans cette épreuve n'est qu'une simple figuration pour garnir les stalles.

Conclusion : A revoir.

11 - AMIRSA HODHNA

D. BOUBAKRI 52 kg
22-12-2025 1.400 m 11ème
AN. CHAABI 52 kg 12 pts
04-01-2026 1.300 m tombé
AN. CHAABI 53 kg 12 pts
09-03-2026 1.300 m 10ème
AZ. ATHMANA 54 kg 13 pts
13-03-2026 1.000 m 10ème

AZ. ATHMANA 54 kg 12 pts
16-03-2026 1.300 m 10ème
AZ. ATHMANA 54 kg 12 pts
Il est difficile de la retenir dans ce prix malgré son changement de monte au Caroubier.

Conclusion : A revoir.

12 - GAMRA D'HEM

AP/ Y. CHELLAL 51 kg
20-12-2025 1.600 m 12ème
AEK. SALMI 55 kg 12 pts
10-01-2026 1.300 m 9ème
CH. CHAABANE 55 kg 12 pts
17-01-2026 1.300 m 8ème
C. BOUSSAA 55 kg 12 pts
14-02-2026 1.300 m 9ème
K. BAGHDAD 56 kg 12 pts
11-04-2026 1.300 m 10ème
A. BOUSSAA 52 kg 12 pts
Le changement de monte lui convient pour effacer ses derniers échecs.

Conclusion : Une priorité.

Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome de Zemmouri
Jeudi 23/04/2026

Paris QUARTE-QUINTE
5 - 2 - 6 - 3 - 1 / R. 9-12
QUARTE
G: 300 DA P: 30 DA T: 20 DA C: 15 DA
QUINTE
G: 1.000 DA P: 40 DA T: 20 DA C: 15 DA

Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome de Djelfa
Vendredi 24/04/2026

Paris QUARTE-QUINTE
1 - 7 - 6 - 10 - 2
QUARTE
G: 4.400 DA P: 440 DA
QUINTE
G: 48.310 DA P: 430 DA

PRONOSTICS	PARI QUARTE	PARI QUINTE
	2 - 4 - 8 - 3 - 5	2 - 4 - 8 - 3 - 5 - 12
	Possibilités: 12 - 1	Possibilités: 1 - 7
	Champ F : 2 - 4 - 8 - X Champ F : 2 - 4 - X - 3 Champ D : 2 - 4 - X - X 2 - 4 - 8 - 5 - 3 - 1	Champ F : 2 - 4 - 8 - 3 - X Champ F : 2 - 4 - 8 - X - 5 Champ D : 2 - 4 - 8 - X - X 2 - 4 - 8 - 5 - 3 - 1 - 7

